



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Domaine : FINANCES

Mention : ECONOMIE

Grade : MASTER PROFESSIONNEL

Parcours : Finances

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de
Master Professionnel Recherches ès Sciences Economiques

**« DANS QUELLE MESURE LE PROCESSUS D'EVALUATION DE
SERVICES ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE BASE AUPRES DE
COMMUNES CONTRIBUE A LA GESTION EFFICACE,
PERFORMANT DU PROJET »**

Cas FID IV et PSDR initial et FA

Impétrant : RASOLOARIJAON Ruffin Philibert

Soutenu publiquement le 14 décembre 2017 devant le jury composé de :

RAKOTOARISON Rado Zoherilaza Maitre de conférences	Président
RAZAFINDRAKOTO Jean Lucien Maitre de conférences	Examineur
MANDRARA Eric Professeur	Encadreur pédagogique
RAZAFIADJAVOLA Lala Andrianaivo Consultant en Développement Rural	Encadreur professionnel

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à Dieu tout puissant Qui nous a permis de terminer et présenter notre mémoire.

Nous tenons à remercier particulièrement

- ✓ L'Université Antananarivo particulièrement la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie, Département Economie
- ✓ Le Président de l'Université d'Antananarivo, Professeur titulaire Panja RAMANOELINA
- ✓ Le Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie, Maitre de Conférence RAKOTO David Rijaniaina
- ✓ Le Chef du Département Economie, Maitre de Conférence RAMAROMANANA ANDRIAMAHEFAZAFY Fanomezantsoa ,
- ✓ Professeur MANDRARA Eric notre encadreur pédagogique et Enseignant à l'Université d'Antananarivo,
- ✓ Monsieur RAZAFIADJAVOLA Lala Andrianaivo notre encadreur Professionnel, Consultant en Développement Rural
- ✓ Tous les enseignants de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie,
- ✓ Monsieur RALAIVELO Maminirinarivo mon parrain et ancien collaborateur au sein du cabinet MIARA MITA même s'il n'est plus dans ce monde, que son âme repose en paix
- ✓ Mes collègues au sein du Projet PSDR, notre interlocuteur lors de la descente sur terrain FID IV,

Nos remerciements s'adressent aussi à ma femme et mon fils ainsi que les autres membres de ma famille, mes amis pour leur soutien moral, matériel qu'ils n'ont cessé de témoigner durant mes études,

Enfin, merci à tous ceux qui ont contribués de près ou de loin à la réalisation de mon Mémoire

Auteur : RASOLOARIJAON Ruffin Philibert

Titre : « **Dans quelle mesure le Processus d’Evaluation de services économiques et sociaux de base auprès de communes contribue à la gestion efficace, performant du projet** »

Nombre de pages : 95

Nombre de tableau : 27

Nombre de figures : 21

Email : tracyrasoloatafika@yahoo.fr; raf.pagose@gmail.com ;

Téléphone : 261 (0) 3204 120 30 ;

RESUME

Les programmes ou projets constituent un des leviers de développement et outils dans la lutte contre la pauvreté. Or ces projets ingurgitent d’énorme financement durant leurs mises en œuvre. Leurs résultats attendus, la gestion du projet, leurs impacts prêtent de confusions et débats au niveau des citoyens. En outre, il y a eu réticence des décideurs pour l’évaluation, la méconnaissance des impacts de projets, et les manques d’informations. Ainsi, l’objectif de cette recherche est de disposer des données détaillées et exhaustives en vue d’analyser et de faire sortir la performance, la rentabilité et impacts du projet, de proposer des éléments d’amélioration sur la gestion des sous projets

Pour ce faire, nous avons participé à l’évaluation des sous projets dans le cadre FID IV et PSDR initial et additionnel financés par les bailleurs de fonds IDA, et qui nous a amené à prendre comme thème « **Dans quelle mesure le Processus d’Evaluation de services économiques et sociaux de base auprès de communes contribue à la gestion efficace, performant du projet** ». Pour répondre à la problématique nous avons (i) défini les terminologies, les indicateurs, (ii) collecté les données, (iii) recherché des documents pour comprendre l’évolution historique et le résultat du Projet (iv) analysé les données et les interprétées, enfin descendu sur terrain pour voir de visu avant de tirer de conclusion sur la performance, l’efficacité, la cohérence et la durabilité des réalisations des deux entités.

Mots clés : évaluation, performance, efficace, efficience, durabilité, indicateurs, impacts

ABSTRACT

Programs or projects are one of the levers of development and tools in the fight against poverty. These projects consume huge amounts of money during their implementation. Their expected results, the management of the project, their impacts lend confusion and debate at the level of the citizens. In addition, there was reluctance of decision makers for evaluation, lack of awareness of project impacts, and lack of information. Thus, the objective of this research is to have detailed and exhaustive data in order to analyze and bring out the

performance, profitability and impacts of the project, to propose elements of improvement on the management of subprojects.

To do this, we participated in the evaluation of the sub-projects in the framework FID IV and PSDR initial and additional financed by the donors IDA, and which led us to take as theme "To what extent the Evaluation Process basic economic and social services to municipalities contributes to the effective and efficient management of the project ". To answer the problem, we have (i) defined the terminologies, the indicators, (ii) collected the data, (iii) searched for documents to understand the historical evolution and the result of the Project (iv) analyzed the data and the interpretations Finally, we went down to see firsthand before drawing conclusions about the performance, the efficiency, the coherence and the sustainability of the achievements

Key words: Evaluation, performance, effectiveness, efficiency, durability, indicators, impacts

Encadreur: Professeur MANDRARA Eric

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES FIGURES	9
Introduction générale.....	10
PARTIE 1 : CADRE GENERAL DE RECHERCHE	13
Section1 : Contexte et cadre théorique de recherche	14
Paragraphe 1 : Contexte de la recherche.....	14
Paragraphe 2 : Problématique et justification de la recherche.....	16
Paragraphe 3 : Objectifs de recherche.....	17
Paragraphe 4 : Hypothèses de travail	17
Section 2 : Eléments méthodologiques	18
Paragraphe 1 : Présentation méthodologie d'évaluation.....	18
1.1 Infrastructures productives	20
1.2 Infrastructures sociales.....	22
Paragraphe 2 : Aperçus globaux des deux financements	22
2.1 FID IV.....	22
2.2 PSDR FA	22
Paragraphe 3 : Approches théoriques évaluations de sous projets.....	25
3.1 Analyses de données suivant l'aspect économique.....	25
3.1.1 Performances économiques	25
3.1.2 Impacts économiques	26
3.2 Analyses de données des données suivant l'aspect social.....	27
3.2.1 Performances sociales	27
3.2.2 Impacts sociaux	28
3.3 Approche de performance ; de pertinence et d'efficacité	28
<u>PARTIE 2 : ANALYSES DES DONNEES RECUEILLIES</u>	30
« Dans quelle mesure le Processus d'Evaluation de services économiques et sociaux de base auprès de communes contribue à la gestion efficace, performant du projet »	
Section 1 : Analyses sous projets investissements productifs :	31
Paragraphe 1 : Réhabilitation de la piste Antehiroka – Morondava.....	31
Paragraphe 2 : Construction du mpi de Carion	40
Section 2 : Analyses des sous projets infrastructures sociales	47
Paragraphe 1 : Construction des CSB Iarintsena Ambalavao.....	47
Paragraphe 2 : Construction de salles de classe pour l'école primaire publique (EPP) de Vilihazo	52
Section 3 : Analyses des réalisations PSDR et PSDR FA	58
Paragraphe 1 : Analyses des réalisations du crédit initial et additionnel au 31/12/2012	58
PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS ISSUES DU PROCESSUS D'EVALUATION...	72
Section 1 : Recommandations sur les investissements productifs.....	73
Section 2 : Recommandations sur les infrastructures sociales.....	75
Section 3 : Recommandations sur les réalisations PSDR et PSDR FA	75
CONCLUSION GENERALES	78
- Apports et limites recherches.....	78
Références bibliographiques.....	80
Liste des annexes.....	82
Carte	95

LISTE DES ABREVIATIONS

CROA : Comités Régionaux d’Orientation et d’Allocation

CSA : Centres de Services Agricoles

CSB : Centre de Santé de Base

DEGS : Faculté du Droit, d’Economie, de Gestion et de Sociologie

DTS : Droit de tirages spéciaux

EPP : Ecole Primaire Publique

FCRA : Fonds Compétitive de Recherches Appliquées

FID : Fonds d’Intervention pour le Développement

FIFAMANOR : Fiompiana Fambolena Malagasy Norgezia

FOFIFA : Foibe Fikarohana momba ny Fampanandrosoana ny Ambanivohitra (Centre de recherche sur le développement rural)

GTDR : Groupe de Travail du Développement Rural

IDA : International Development Association

JIRAMA : Jiro Rano Malagasy

LPDR : Lettre de Politique du Développement Rural

OP : Organisation Paysanne

PAD : Project Appraisal Document

PADR : Plan d’Action pour le Développement Rural,

PNDR : Programme National de Développement Rural

PSDR FA : Projet de soutien au développement rural financement additionnel

PSDR : Projet de soutien au développement rural

RI : Retour d’Investissement

SP : Sous Projet

TELMA : Telecom Malagasy

TRI : Taux de rentabilité interne

UREP : Unités Régionales d'Exécution du Projet

VAN : Valeur actuelle nette

LISTE DE TABLEAUX :

<i>Tableau 1: Évolution du nombre de passages de véhicules</i>	32
<i>Tableau 2 : Comparaison de la réalisation de l'objectif en matière circulation de véhicules</i>	32
<i>Tableau 3 : Rentabilité et valeur actuelle nette de l'infrastructure</i>	34
<i>Tableau 4 : Évolution de la quantité des principaux produits échangés</i>	35
<i>Tableau 5 : Évolution du prix des produits agricoles de référence (en Ariary)</i>	36
<i>Tableau 6 : Évolution du nombre d'opérateurs économiques</i>	37
<i>Tableau 7 : Matériels utilisés chaque année pour l'entretien de la piste</i>	37
<i>Tableau 8 : Rendement de la production de riz avant et après la construction</i>	41
<i>Tableau 9 : Rentabilité et valeur actuelle nette de l'infrastructure</i>	42
<i>Tableau 10 : Évolution de l'effectif des paysans et de l'étendue de la surface dominée</i>	43
<i>Tableau 11 : Évolution de la prévalence des maladies endémiques</i>	49
<i>Tableau 12 : Évolution des consultations médicales auprès du CSB Iaritsena</i>	50
<i>Tableau 13 : Prestations médicales fournies auprès du CSB Ambalavao en 2010</i>	51
<i>Tableau 14 Caractéristiques et état de fonctionnement des infrastructures</i>	54
<i>Tableau 15 : Indicateurs de réalisation</i>	54
<i>Tableau 16 : Indicateurs d'impacts</i>	55
<i>Tableau 17 : Taux de réussite au CEPE</i>	56
<i>Tableau 18 : Personnel enseignant et gestion de l'infrastructure</i>	56
<i>Le tableau 19 : bénéficiaires PSDR</i>	60
<i>Le tableau 20 : Réalisations</i>	62
<i>Tableau 21 : bilan réalisations</i>	64
<i>Tableau 22 : bilan des réalisations de la composante "Appui à la recherche agricole"</i>	65
<i>Tableau 23 Bilan des réalisations de la composante "appui au développement institutionnel"</i>	66
<i>Tableau 24 : Situation de décaissements (situation à fin décembre 2012) (en ariary)</i>	68

LISTE DES FIGURES :

<i>Figure 1 Mécanisme performance, pertinence et efficacité</i>	28
<i>Figure 2 Evolution utilisations de la piste</i>	32
<i>Figure 3 Evolution échanges</i>	35
<i>Figure 4 Evolution prix</i>	36
<i>Figure 5 Degré de satisfaction par rapport à la qualité de l'infrastructure</i>	37
<i>Figure 6 Appréciation gestion entretien</i>	38
<i>Figure 7 Capacité de la commune dans la gestion et l'entretien de l'infrastructure</i>	39
<i>Figure 8 Rendement tonne à l'hectare</i>	41
<i>Figure 9 Evolution effectifs de paysans et l'étendue de la surface</i>	43
<i>Figure 10 Degré de satisfaction des bénéficiaires</i>	44
<i>Figure 11 Degré de satisfaction par rapport à la gestion et l'entretien de l'infrastructure</i>	44
<i>Figure 12 Pérennisation des infrastructures</i>	45
<i>Figure 13 Evolutions maladies</i>	49
<i>Figure 14 Evolutions consultations</i>	50
<i>Figure 15 Nombre mensuel par type de prestations médicales</i>	51
<i>Figure 16 Indicateur de réalisation</i>	55
<i>Figure 17 Indicateur d'impact</i>	56
<i>Figure 18 Avantages qui motivent les parents à scolariser leurs enfants dans l'EPP</i>	57
<i>Figure 19 Bénéficiaires des sous projets</i>	61
<i>Figure 20 Composantes A1,A2,A3</i>	62
<i>Carte de Madagascar</i>	95

INTRODUCTION GENERALE :

Notre pays se caractérise par la présence de différentes actions humanitaires et des projets de développement en raison de la pauvreté. Plusieurs projets sont implantés durant des années mais ce fait persiste. En effet, la pauvreté est un phénomène intra régional, voire d'envergure nationale à Madagascar, elle touche plusieurs couches de la population. Ce fait est justifié par des indicateurs, ou des agrégats économiques résultant des différents rapports, études et mémoires.

Sans entrer dans des différentes analyses, il n'est pas besoin de rappeler que notre pays a vécu des périodes difficiles depuis plusieurs années, sans avoir des résultats concrets dans la lutte contre la pauvreté. De nombreux accords de financement ont été contractés pour tenter d'apporter des solutions à ce problème. Pour ce faire, le Gouvernement procède souvent aux recours à des financements habituels afin de faire face aux besoins du pays. Il a contracté des crédits auprès des bailleurs. A titre d'illustration suivant la Loi de Finances Rectificative 2016 la dette extérieure de Madagascar s'élève à 302,8 milliards d'Ariary dont 226,7 milliards d'Ariary en principal, et 76,1 milliards d'Ariary en intérêts » et la dette envers IDA qui se chiffre à 1 645 341 090 USD s'échelonne jusqu'au 01-AUG-2048 (tableau de la dette Madagascar au sein d'IDA). Des organismes non gouvernementaux bénéficient des fonds sociaux ou crédits qui font partie intégrante de cette dette que l'Etat Malagasy doit rembourser.

Ce volume faramineux des prêts contractés suscite déjà des analyses et des débats auprès des entités ou parties prenantes. Les bailleurs exigent des évaluations, les bénéficiaires et les contribuables doutent de leur utilité. Au niveau des autorités contractantes, on aperçoit un manque de redevabilité vue l'insuffisance de la transparence ou l'inexistence de comptes rendus publics. Les rapports d'utilisation de fonds publics, les rapports d'évaluation sont placés dans les tiroirs et ne sont pas exploités pour tirer de leçons au niveau de décideurs. Cependant, ils constituent un outil pragmatique pour examiner la pertinence, la faisabilité et la durabilité des projets afin d'améliorer la politique que ce soit sectoriel que multisectoriel dans l'avenir.

Actuellement, les évaluations causent aussi une réticence, voire une certaine résistance pour deux raisons : d'une part, elle est parfois envisagée comme un moyen de contrôle de la part des financeurs, des décideurs ou du pouvoir de tutelle en général. D'autre part, elle a un coût qui peut paraître insupportable dans une situation de ressources rares.

Pour apporter des éclaircissements à ces différents points, nous démontrerons à partir du thème **les importances accordées aux évaluations d'impacts sociaux économiques dans la gestion d'un Projet** que les résultats des évaluations des sous-projets des services économiques et sociaux de base auprès de communes aident les décideurs, les responsables dans la gestion efficace et efficiente de leurs projets. .

Comme méthodologie d'approche, nous avons consulté des documents provenant des organismes ou projets de développement, effectués des descentes sur terrain pour recueillir des informations particulièrement lors de notre évaluation, et comparé les modes d'intervention du projet considéré par rapport aux projets similaires dans les autres pays à partir des rapports. Nous avons choisi l'Association FID et le projet PSDR FA (crédit additionnel) pour les raisons suivantes :

- (a) l'envergure des projets,
- (b) sa spécificité de par ses plus grandes capacités d'initiatives,
- (c) sa forme d'intervention qui vise à satisfaire les besoins exprimés par la population, les organisations paysannes ou les communes,
- (d) le nombre considérable des sous projets exécutés,
- (e) la visibilité de ces sous projets,
- (f) le nombre de population touché par leurs interventions respectives

Cette démarche nous permettra d'évaluer en partie les impacts sociaux économiques des composantes du Projet FID IV et PSDR FA. Par ailleurs les sept années en tant que consultant financier au sein du Projet PSDR jusqu'à sa clôture et la participation active au sein du Cabinet MIARAMITA lors de ses différentes interventions nous a permis de connaître la réalité.

L'intérêt du thème nous permettra (i) de mettre en pratique les cours théoriques dispensés par la Faculté du Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie (DEGS), département Economie le à l'Université d'Antananarivo, (ii) de savoir plaider pour le besoin du pays.

L'objectif global de notre étude est de montrer l'importance de l'évaluation en s'appuyant et en utilisant comme outils : le suivi évaluation, l'économie rurale et l'analyse financière.

Pour ce faire premièrement, nous situons nos recherches dans le contexte actuel, justifions les raisons qui nous incitent à aborder ce thème et l'intérêt qu'il présente en termes de développement et d'enrichissement de la recherche. Il sera tenu compte des méthodologies de recherches qui peuvent aider dans l'analyse des données relatives aux services économiques et sociaux, et qui peuvent confirmer et appuyer l'hypothèse de recherches.

En second lieu, nous considérons des sous-projets réalisés dans le cadre du FID IV, parties de réalisations du PSDR FA comme des cas d'illustration retenu dans le corps de recherches, en analysant l'efficacité, la performance, la viabilité et la pérennité de ses sous-projets.

Finalement, nous dégagerons des recommandations à partir des débats issus de la première et seconde partie, tenterons de donner des réponses aux questions avancées par les différentes parties prenantes.

PARTIE 1 : CADRE GENERAL DE RECHERCHE

CHAPITRE 1 : CADRE GENERAL DE RECHERCHE

Section1 : Contexte et cadre théorique de recherche

Paragraphe 1 : Contexte de la recherche

Madagascar a bénéficié des aides extérieures octroyées par différents bailleurs. Ces aides sont destinées à contribuer à la lutte contre la pauvreté qui frappe la Grande Ile depuis plusieurs années. En effet, les objectifs étaient de créer des infrastructures productives économiques et des infrastructures sociales par l'octroi de crédits d'investissement.

Pour mesurer leurs impacts, les bailleurs recommandent de procéder à des suivis et évaluations systématiques. Les emprunteurs souhaitent connaître si les objectifs inscrits dans le PAD et les différents accords de financement ou de don dans le cadre de développement sont atteints. L'importance accordée à ces procédés et la volonté de contribuer au développement de la recherche dans ce domaine nous ont motivés pour le choix du thème de recherche. En outre, la connaissance des impacts de ces sous-projets permet de disposer :

- d'un outil opérationnel conçu pour élaborer un projet futur, pour gérer le projet, pour apprécier les réalisations conformément à ses objectifs initiaux, et optimiser les ressources,
- d'un outil stratégique qui aide à la décision, et pratique afin de déterminer l'efficacité d'un projet,

Ces recherches nous permettront de connaître le contexte, la réalité, les environnements et les différents blocages dans le domaine du développement local. Sur les aspects économiques, généralement les investissements productifs assurent la création d'emplois pour les Opérateurs et agents économiques pour relancer la production et l'Economie en général.

L'amélioration des conditions de vie de la population concourt à renforcer la capacité de production de ces agents aussi, les recherches ne devraient pas se cantonner à voir les aspects techniques, mais doivent s'élargir sur les aspects sociaux ce qui nous conduit à voir les impacts sociaux, la viabilité et la pérennisation des sous-projets

Du point de vue macroéconomique, l'Etat Malagasy n'a pas suffisamment de ressources aussi bien financières que matérielles, et de ce fait, il a fréquemment recours à la conclusion de contrats avec les bailleurs pour combler les gaps qui représentent environ 35%

du budget annuel. Cette situation s'est accentuée ces dernières années suite aux retombées de la crise politique en 2009 et a été aggravée par l'impact de la récession mondiale de 2008/09. Pour y faire face, le gouvernement a adopté une politique d'austérité budgétaire.

Dans la foulée, il faut rappeler que notre pays a connu un endettement. Aussi, il serait indispensable de rappeler succinctement le concept endettement et ses environnements. En réalité, Il y a différents types de dettes qui risquent d'être confondus notamment la dette intérieure publique et la dette extérieure alors qu'il y a une grosse différence entre elles. Il y a la dette publique intérieure on parle généralement de dette publique pour qualifier celle qui correspond à la dette de l'état, la dette extérieure, elle est infiniment plus importante que la précédente, car celle-ci est le fruit de nos rapports commerciaux avec le reste du monde. Et si la dette publique peut-être renégociée ou effacée par diverses astuces, la dette extérieure est un rapport de force au monde, une dépendance dont il est plus difficile de s'extraire. Aussi de nombreuses perceptions ou thèse différentes se sont apparues concernant les dettes.

La première, que nous qualifierons de thèse pessimiste, soutient que le problème fondamental des pays en développement est un problème structurel de solvabilité ; quelles que soient les origines ou les causes de leur endettement, ces pays sont, par définition pourrait-on dire, dans l'incapacité absolue de dégager des capacités de remboursement suffisantes pour honorer les dettes qu'ils contractent, liées par nature à des projets

La seconde, que nous qualifierons de thèse optimiste, défend l'idée selon laquelle le problème que connaissent aujourd'hui les économies en développement est un simple problème conjoncturel de liquidité dans ces conditions, la faute doit être imputée au système financier international (Jacques Léonard « L'endettement international des économies en développement : responsabilités et perspectives » In: Tiers-Monde, tome 25, n°99, 1984. La dette du Tiers Monde. pp. 533-538

D'autres affirment que la dette publique est en soi nécessaire. Donc Il faut faire une distinction entre la dette en elle-même et le niveau de dette pour analyser sa légitimité.

(i) *La dette publique constitue un instrument de la politique budgétaire. Dans la théorie keynésienne, les déficits sont jugés positifs, car l'augmentation des dettes publiques peut avoir un effet bénéfique sur la croissance notamment en phase de récession. L'effet est d'autant plus important qu'il est financé par la dette, car l'augmentation des dépenses par l'impôt augmenterait la pression fiscale.*

(ii) *La dette publique n'est en soi pas illégitime*

Il existe deux situations dans lesquelles nous pouvons considérer qu'avoir recours à la dette est cohérent. Premièrement, il y a des investissements qui bénéficient à plus d'une génération, il n'est donc pas anormal que leur paiement soit étalé sur différentes années. Deuxièmement, il y a des secteurs financés par les dépenses publiques qui contribuent à la croissance ; l'exemple de l'éducation semble illustrer ce point.

Dès lors, lorsque l'endettement respecte « la règle d'or », il contribue à la croissance. En outre, pour en maîtriser, et éviter le fardeau de la dette et ses intérêts respectifs notamment la difficulté à faire face à ses paiements il faudrait (a) prendre des mesures d'accompagnement (b) gérer et suivre les dettes qui constituent une des priorités du gouvernement.

Dans la Loi des Finances 2012, la politique d'austérité adoptée par le Gouvernement a imposé un fléchissement de 13,4% par rapport à la Loi des Finances 2011. Ainsi les dépenses budgétaires prévues sont de 3 047,7 Milliards d'ariary, contre 3 519, 4 Milliards d'ariary en 2011

En matière d'investissements publics, il a stagné sous l'effet du recul de l'aide au développement, ce qui a entraîné l'annulation des nouveaux projets, et la suspension des décaissements au niveau des Projet de développement suivant l'application des manuels de procédure des bailleurs, sauf pour les opérations humanitaires.

Paragraphe 2 : **Problématique et justification de la recherche**

Dans le cadre de gestion de Projet ou gestion d'un Programme la phase d'évaluation des sous-projets exécutés crée une attitude de réticence au niveau des responsables. Cette attitude s'explique par la crainte du manque de performance et les risques de remise en cause des projets en gestation. Bien que le système d'évaluation soit intégré systématiquement dans le dispositif de conduite du Projet, on aperçoit souvent ce problème. Pour pouvoir en tirer des avantages et pour garantir l'objectivité, on fait souvent appel aux personnels extérieurs de procéder à ces évaluations pour tirer des leçons. Ces dernières ne sont pas uniquement pour les dirigeants, mais enrichissent les méthodes et techniques d'évaluation au sein du Projet qui pourraient être favorables à l'amélioration de l'efficacité.

Suivant aussi les exigences des parties prenantes, les évaluations des sous-projets constituent une obligation pour mesurer les impacts. Elles prennent différentes formes suivant les fréquences, les types d'informations que nous voulons avoir pour mieux piloter le

Projet. Aussi, il est apparu les évaluations ex-ante, les évaluations ex-post, l'évaluation à mi-parcours et les évaluations liées aux achèvements.

Face à ces exigences et la pluralité des évaluations, la connaissance et la maîtrise de ces procédures constituent un avantage concurrentiel pour ceux qui savent en tirer des bénéfices.

L'élaboration de mémoire lié à cette thématique constitue un premier pas pour répondre à des besoins pratiques. Aussi, les fruits de recherches ne resteraient pas une théorie mais concourent à la gestion de projet.

Paragraphe 3 : **Objectifs de recherche**

La présente recherche a deux objectifs : premièrement, disposer des données détaillées et exhaustives en vue d'analyser et de faire sortir la performance, la rentabilité et impacts du projet en second lieu, proposer des éléments d'amélioration sur la gestion des sous projet et du projet. Ainsi, le résultat attendu consiste à répondre aux besoins d'informations des organisations, des parties prenantes, des citoyens, des projets qui accordent une importance particulière à l'évaluation à la fin du projet.

La recherche apporte un complément aux matières d'enseignement académique.

Paragraphe 4 : **Hypothèses de travail**

L'évaluation des sous-projets s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses qui seront exposées ci-dessous. En effet, l'évaluation devrait permettre de fournir des résultats fiables, pertinents, et objectifs dans une gestion de projet et permettrait de tirer de leçons pour l'avenir ou pour les projets similaires. En outre, qu'elle soit un système intégré au niveau du Projet permettant d'apprécier les avancements et l'atteinte de l'objectif.

Consécutivement, la compréhension et l'utilité de l'évaluation contraignent les managers de projet à lui accorder une importance majeure, aussi, les rapports d'évaluations seront exploités de manière à tirer des recommandations pour la gestion optimale de Projet.

En raison de l'évolution perpétuelle et du développement incessant des systèmes de suivi et évaluation, la mise à jour des acquis est requise.

Compte tenu de ces hypothèses, quels sont les éléments méthodologiques que nous adoptons, afin de pouvoir mettre en œuvre ces hypothèses, et faire ressortir des informations fiables, pertinentes, et objectives

Section 2 : Éléments méthodologiques

Cette section comportera la méthodologie pour pouvoir atteindre les résultats attendus de cette recherche, tout en indiquant par phase les méthodes de travail et activités prévues, les moyens mobilisés.

En premier lieu, le chercheur démarre ses missions par la phase de préparation (définition des terminologies, et indicateurs), qui sera suivie de la phase de collecte des données en respectant le principe d'échantillonnage. Ce dernier est appuyé par de recherches documentaires qui nous permettront de comprendre l'évolution historique et le résultat du Projet. De plus, elle permet de fournir des renseignements de référence sur une ou indicateur.

A l'issue de la seconde phase, qui est la phase d'analyse de données et interprétations, il dégagera l'importance des évaluations économiques et sociales dans la conduite de gestion de projet.

Mais avant d'entamer ces phases, essayons de voir les motifs d'adoption de cette approche.

Paragraphe 1 : Présentation méthodologie

En effet, l'approche à adopter dépend de plusieurs éléments (i) sur les problématiques, (ii) sur l'objectif des recherches et (iii) et le contexte professionnel et les intérêts qui peuvent être apportés par l'intervenant dans cette démarche. Comme nous avons vu dans la partie justification de recherche, ce mémoire met en exergue l'importance du résultat des évaluations sociales économiques, et sera couronné par l'obtention diplôme de fin d'étude supérieure spécialisée. L'approche adoptée se focalise sur le suivi et évaluation comme outil principal, sans toutefois écarter l'évaluation des impacts sociaux par le biais les indicateurs de performance et d'impacts de sous projet.

Mais avant de procéder aux analyses, il convient de faire connaître les terminologies qui vont se répéter durant les recherches. En effet, comme l'objet de ce mémoire touche l'évaluation de projet et ses environnements et les acteurs qui y participent et plus particulièrement ses impacts, définissons quelques terminologies :

Projet : *l'ensemble des moyens (physique, humain, financier) organisé dans un contexte spécifique à un moment donné pour produire des biens ou des services dans le but de modifier une situation problématique ou*

Une série d'activités qui visent à atteindre un objectif spécifique grâce à des moyens mis en œuvre pour entreprendre des activités qui débouchent sur des résultats

Evaluer : *c'est estimer à un moment donné dans le temps l'impact d'un projet, et à quel point les objectifs ont été atteints. Ou*

*Évaluer, c'est porter un jugement sur le niveau (la valeur) de l'exécution d'un programme (résultats) par rapport au processus que l'on s'était donné au départ (les objectifs). Évaluer, c'est expertiser la valeur des prestations réalisées, leur adéquation aux objectifs affichés. L'évaluation permet d'apprécier si (une politique) un projet est cohérent (dans sa conception et sa mise en œuvre), efficace (effets conformes aux objectifs), efficient (coûts / avantages), effectif (conséquence pour la société...), pertinent (objectifs en adéquation avec les problèmes qu'il est supposé résoudre). Tirée sur **GUIDE DE L'EVALUATION** Circulaire du 1^{er} décembre 2000 relative aux conventions pluriannuelles d'objectifs Entre l'Etat et les associations*

Evaluation

*Elle est un outil performant pour planifier et plus particulièrement améliorer nos aptitudes, nos projets et nos activités. Il faut aussi la concevoir en tant que levier stratégique dans le processus visant le changement social, car sa principale force réside dans sa capacité à nous faire faire les choses mieux que précédemment. Livre : **Tkit Gestion de Projet***

Ou

Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Elle devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds.

Définitions GARD / OCDE Extraites du "Document de référence - Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement"

Il serait préférable de diviser en deux étapes à savoir (i) la définition du champ d'application qui sera établie en premier, suivi de collectes de données économiques, financières, sociales et statistiques, des rapports afin de cerner l'analyse. Ces documents seront tirés auprès des directions FID et la direction nationale PSDR (ii) en second lieu l'exploitation des données appuyé par les interviews ainsi que la revue documentaire ayant de caractères similaires avec ses sous projets.

Enfin, pour séparer ces évaluations, la division en deux infrastructures différentes des sous projets nous permettrons de faciliter nos approches. Néanmoins, ils auront de critères communs en matière de leurs fonctionnements et gestion des infrastructures. Enfin, nous essayons d'introduire les performances en générale du projet ainsi que les impacts sociaux et économiques.

1.1 Infrastructures productives

Comme cette sous composante a de caractère quantitatif, aussi il serait préférable d'emprunter les outils économiques tels la rentabilité économique, la viabilité financière (retour d'investissement), les avantages économiques procurés par ces sous projet pour mieux les apprécier.

En effet, nous essayons de rappeler les notions de :

- a. la rentabilité économique,
- b. la viabilité financière,
- c. les avantages économiques

dans le cadre des évaluations.

a.1 En effet la rentabilité nous conduit à estimer : la valeur ajoutée VAN, le TRI Taux de Rentabilité de l'Investissement global et le RI Retour d'Investissement.

La VAN se définit comme la différence entre la valeur marchande actualisée de l'investissement et son coût. Le taux d'actualisation utilisé est la moyenne du taux de rendement des bons de trésor pour la période considérée.

Mode de calcul de la rentabilité et du délai de retour sur investissement :

Nous considérons les deux modes de calculs taux de rentabilité suivants :

Taux de rentabilité interne : définition

La valeur présente et la rentabilité interne sont deux mesures très étroitement liées. En réalité, le taux de rentabilité interne est égal au taux d'actualisation qui produit une valeur actuelle nette nulle pour l'investissement. Par conséquent, le taux de rentabilité interne (TRI) peut être dérivé de cette équation :

$$Valeur\ actuelle\ nette = \sum_{i=0}^N \frac{Flux_i}{(1 + TRI)^i} = 0$$

Le tout premier flux ($Flux_0$) est égal au montant de l'investissement initial, et est donc négatif.

Chacun des flux futurs sera ramené à une valeur présente grâce à un taux d'actualisation identique, le taux de rentabilité interne.

Ou bien

Le taux de rentabilité économique ou Taux de Rentabilité Interne (TRI) est estimé à partir de la résolution de l'équation suivante :

$$\sum_{k=1}^n \frac{(R_k - D_k)}{(1 + i)^k} - INV = 0$$

Avec

i : taux de rentabilité

n : durée de vie du sous-projet, fixée dans notre cas à 10 ans

Année 0 : année d'investissement

INV : montant de l'investissement

R_k : recettes liées au sous projet pour l'agent économique

D_k : dépenses liées au sous projet pour l'agent économique

$(R_k - D_k)$: surplus de l'agent économique à l'année k

En d'autres termes le taux de rentabilité est une expression économique et comptable désignant un ratio de rentabilité. Le taux de rentabilité permet de mesurer l'impact des capitaux investis dans une entreprise sur les profits générés. Si une entreprise dégage un profit de 100 pour 1000 de capitaux investis, le taux de rentabilité est de 10%.

Le taux de rentabilité peut désigner tantôt la rentabilité économique, tantôt la rentabilité financière.

1.2 Infrastructures sociales

Concernant les infrastructures sociales, nous mettrons en exergue la qualité de l'infrastructure, la conformité aux spécifications du document de préparation du projet technique (descriptif technique) pour évaluer ces sous projets.

Le mot infrastructure est présent dans plusieurs champs de connaissances ce qui le rend difficilement cernable. *Selon le dictionnaire Le Larousse illustrée 2005, le vocable infrastructure désigne l'ensemble des équipements techniques et matériels. Il peut aussi signifier l'ensemble des ouvrages et des équipements au sol destinés à faciliter le trafic routier, aérien, maritime ou ferroviaire, on parle en ce moment d'infrastructures routières. On parle aussi d'infrastructure pour désigner l'ensemble des installations nécessaires à une activité, à la vie en un lieu.* Cette définition nous paraît être la mieux appropriée pour rendre compte du contenu du concept infrastructures sociales dans notre travail de recherche.

En effet, la présence d'une infrastructure sociale dans une communauté vise à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Ce sont des installations nécessaires et utiles pour le milieu et qui contribuent à l'épanouissement des individus. De ce fait on peut parler d'infrastructures sociales lorsqu'il s'agit par exemple d'une école, d'un dispensaire, des pistes rurales qui ont été construits pour améliorer les conditions de vie des populations.

Dans cette analyse il faut admettre que nous ne prévoyons pas avoir des impacts immédiats en matière infrastructures en éducation, et en santé mais c'est plus ou moins à moyen et long terme. L'évaluation se limite ainsi à l'aspect efficacité et efficience.

Paragraphe 2 : Aperçus globaux des deux financements

2.1 **FID IV**

FID IV est issu du projet FID. Le Projet initial No : 21507-MAG représentait un coût équivalent à 85,2 Millions de DTS¹ pour une durée de cinq ans, dont l'utilisation a été destinée aux composantes suivantes :

La composante « Transferts de fonds aux Associations Communautaires » pour un montant de 80 Millions USD,

La composante « Renforcement de Capacités » pour un montant de 15 Millions de USD,

La composante « Transferts de Fonds aux Communes » pour un montant de 25 Millions de USD,

La composante « Administration du Projet et Suivi Evaluation » pour un montant de 17 Millions de USD.

¹ Report N°21507 MAG du 23 Mars 2001

Le projet a par la suite bénéficié :

- d'une réallocation de crédits d'un montant de 15,7 Millions de USD pour faire face aux impacts socio-économiques de la crise qui a prévalu en 2001-2002

- de l'octroi d'un crédit additionnel No. P7630-MG de 34,2 Millions de DTS² pour les travaux de réhabilitation / reconstruction d'infrastructures et les activités nécessitées par les dégâts cycloniques.

- de l'octroi d'un crédit additionnel No : 36465 - MG d'un montant de 18 Millions de Dollars 3en 2006/2007 qui s'inscrit dans la logique de la consolidation institutionnelle de la décentralisation par le biais de l'appui aux Centres d'appui aux communes.

2.2 PSDR FA

Initialement le projet PSDR a eu le financement initial Crédit N°3524MAG pour un montant de US\$106.09 million pour une durée de cinq ans dont la part IDA est de 99.19 USD et 6.09 USD Etat Malagasy

L'objectif de développement est de réduire la pauvreté afin d'améliorer les revenus en milieu rural tout en préservant les ressources naturelles de base et ayant comme composantes :

- ✓ Investissements productifs
- ✓ Services de soutiens
- ✓ Développement communautaire
- ✓ Renforcement des capacités et élaboration de politiques
- ✓ Administration et suivi du projet

Le Projet a eu un crédit additionnel ID : P111984 Crédit N° 4525 MG pour un montant de 18,5 Million de DTS soit équivalent de 30 million USD.

L'objectif du crédit initial est maintenu et il en est de même pour les composantes

Les objectifs spécifiques du PSDR-FA sont :

- ✓ Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire
- ✓ Accroître la productivité et les productions des petits agriculteurs de manière durable ;

² Crédit 3498-1 MAG Report N° P7630-MG du 16/06/2004

³ Crédit 3498-MAG-2 Report N°36465-MG

- ✓ Contribuer au développement des filières agricoles porteuses ;
- ✓ Soutenir une exploitation rationnelle des ressources naturelles utilisées dans les filières porteuses ;
- ✓ Intégrer des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble des activités

Les composantes se défilent comme suit :

A. Mise en œuvre de sous-projets d'investissements productifs et de renforcement des capacités de gestion des entités bénéficiaires. Selon la nature des sous-projets, cette composante se subdivise en quatre sous-composantes : (i) l'exécution de petits travaux d'infrastructure de production agricole avec les services qui y sont associés, (ii) l'exécution de sous-projets relatifs à la production agricole; (iii) l'exécution de sous-projets non liés aux activités purement agricoles; et (iv) la mise à disposition de services pour le renforcement des capacités de gestion des entités bénéficiaires. Le financement de ces activités résultant de requêtes initiées par les organisations paysannes, s'effectue par accord de financement entre le PSDR et le groupement des bénéficiaires. La gestion de l'exécution de ces sous-composantes est confiée aux huit Unités Régionales d'Exécution du Projet (UREP).

B. Appui aux sous-projets de recherche appliquée ou stratégique, en incluant les services de formation qui y seraient associés. La composante comprend trois sous-composantes : (i) l'appui à la préparation d'une stratégie nationale de recherche agronomique, (ii) l'appui à la valorisation des résultats déjà disponibles de recherches fondamentales et stratégiques, et (iii) l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour permettre le développement d'une demande effective d'activités de recherche appliquée. Le financement de programmes de recherche à la demande sera mis en œuvre dans le cadre de la Composante A du projet (investissements/activités productifs)

C. Renforcement institutionnel des capacités d'institutions du secteur public associé aux objectifs du Projet. Les activités de renforcement de ces institutions incluent les services et l'assistance matérielle qui y serait relative et concerne (i) l'appui à l'opérationnalisation et à la mise en œuvre du Programme Sectoriel Agricole, (ii) l'appui à la mise en place des Centres de Services Agricoles (CSA) et des Comités Régionaux d'Orientatation et d'Allocation (CROA), et (iii) l'appui au développement des filières prioritaires nationales.

La composante **D** couvre les frais d'administration du Projet aux niveaux national et régional, y inclus les services d'assistance technique, de suivi et d'évaluation et de contrôle externe.

Paragraphe 3 : **Approches théoriques évaluations de sous projets**

Nous allons voir successivement le concept d'analyse de données sur l'aspect économique et ensuite suivant l'aspect social. Nous dégagerons aussi le concept de performances et impacts économiques. Nous exposerons également le concept de performances et impacts sociaux.

Pour alimenter notre recherche, nous devons faire la collecte de données en procédant par des recherches documentaires ou faire des enquêtes ou effectuer un entretien personnel ou en groupe en les administrant par de questionnaires. (Cf. annexes) Ces dernières nous ont permis d'obtenir des données aussi bien quantitatives que qualitatives. Mais il y a aussi des critères de catégorisations de personnes qu'il faut respecter. En effet, il faut consulter :

- les usagers,
- les agents économiques,
- les membres des associations ou organisations paysannes,
- les responsables communaux, ou hauts personnalités dans les zones
- les techniciens des projets

Comme tout processus, il y a eu des difficultés rencontrées notamment l'accès aux informations, la difficulté de rencontrer les bénéficiaires vu le problème d'accès car le lieu d'implantation n'est desservi qu'une fois par semaine.

En outre, l'inexistence ou l'insuffisance des évaluations des impacts des sous projets au niveau de collectivité défavorise les données économiques ou statistiques qui sont utiles dans ces travaux. Cette lacune de données conduit les interviewés (responsables) à estimer les données économiques.

3.1 **Analyses de données suivant l'aspect économique**

3.1.1 **Performances économiques**

Avant de définir la performance économique, essayons en premier de délimiter c'est que la performance. Pendant longtemps la performance est réduite à sa seule dimension financière. Aujourd'hui, avec les changements organisationnels multiples, la performance doit être entendue dans une acceptation large, appréhendée à partir de sa dimension financière et

opérationnelle (dimension multiple). Selon Mathe et Chague (1999), définir simplement la notion de performance demeure difficile.

C'est ainsi que Lebas (1999), perçoit la performance globale comme « un mot visible qui regroupe plusieurs acceptions ». Mathe et Chague (1999) ont abondé dans le même sens en disant que la performance globale doit être appréhendée à partir de multiples dimensions. Ces dimensions ont été abordées par Kaboré (2001) qui a montré que les dimensions de la performance sont variables suivant l'orientation du chercheur, les acteurs auxquels elle s'intéresse, le type d'organisation étudié, les objectifs poursuivis par cette organisation.

Quant à la performance économique, elle consiste à calculer une série de ratios de gestion qui permettent de décomposer la rentabilité et d'en donner une interprétation dynamique. Il s'agit des ratios tels que : le levier financier, le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement global, etc.

En effet, de par son caractère multidimensionnel, la mesure de la performance peut s'associer sur les trois axes ci-après : la pertinence (le rapport entre les objectifs initiaux et les ressources acquises pour les atteindre), l'efficacité (le rapport entre les résultats obtenus et les ressources utilisées) et l'efficacé (le rapport entre les résultats obtenus et les objectifs initiaux).

Ces trois axes nous permettrons de déduire la performance du sous projet ou les réalisations.

3.1.2 Impacts économiques

Concernant les impacts économiques, ils résultent des appréciations des indicateurs établis au début du projet (base line) et à la fin du projet. En d'autres termes on essaye de mesurer les impacts du projet après avoir mis en œuvre et celle qui aurait prévalu si le projet n'a pas été mis en place. Ils se caractérisent ainsi par un temps assez long pour l'apprécier vu qu'ils mesurent l'effet à long terme.

Cependant les indicateurs peuvent varier sous l'effet des interventions et les facteurs exogènes qui influencent directement ou indirectement les projets ; ou ceux qui sont imputables ou non imputables au projet. Il serait ainsi préférable d'isoler ce type d'indicateur pour avoir une vue objective de l'évaluation. Cependant, comment se définit alors un indicateur et quelles devraient avoir ses caractéristiques.

Par définition un indicateur est « *une grandeur spécifique observable et mesurable qui peut servir à montrer les changements obtenus ou les progrès accomplis par un projet ou programme en vue de la réalisation d'un effet spécifique* ».

L'indicateur a des caractéristiques suivantes :

- a. Valide : mesure exacte d'un comportement, d'une pratique ou d'une tâche qui sont l'extrait ou l'effet attendus de l'intervention
- b. Fiable : mesurable de manière constante dans le temps et de la même façon par différents observateurs
- c. Précis : défini en termes clairs du point de vue opérationnel
- d. Mesurable : quantifiable au moyen des outils et méthodes disponibles
- e. Opportun : fournir une mesure à des intervalles temporels pertinents et appropriés compte tenu des buts et activités du projet ou programme
- f. Important pour le projet ou le programme : lié au projet/ programme ou à la réalisation de leurs objectifs

3.2 Analyses de données suivant l'aspect social

3.2.1 Performances sociales

Avant de procéder à l'analyse de données suivant aspect social il faut définir la performance sociale. Selon RSE elle se définit *comme les résultats d'une entreprise dans les domaines qui ne relèvent pas directement de l'activité économique. La performance sociale est la mise en pratique efficace de la mission sociale d'une institution en accord avec des valeurs sociales (définition de la Social Performance Task Force (SPTF), l'organisation en charge de coordonner les efforts de recherche à ce sujet dans le secteur de la microfinance). Le terme fait ainsi référence à la mise en œuvre de la responsabilité sociale (RSE) des entreprises. La performance sociale vise à faire le rapport entre le résultat obtenu et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.*

En plus, la performance sociale se caractérise :

- a) par sa relativité aux parties prenantes du projet,
- b) Intrinsèque aux conditions favorables ou défavorables de son environnement
- c) Immédiate ou à long terme mais en fonction du domaine à évaluer,
- d) Par sa visibilité (apparente ou réelle)

En complément de ces différents points, pour mieux mesurer la performance sociale, nous avons comme préalable les notions d'efficacité et d'efficience.

L'efficacité concerne le degré d'atteinte des objectifs. Les objectifs ont-ils été atteints ? Oui, ou non.

L'efficience fait le ratio entre le résultat obtenu et les moyens mis en œuvre pour y parvenir

3.2.2 Impacts sociaux

Selon le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) :

"L'impact social consiste en *l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur le projet ou la société en général.*

De par cette définition, pour dégager les impacts sociaux, il faut considérer aussi les dimensions sociales qui influencent le projet à savoir :

- L'individu son cadre, ses conditions de vie, son autonomie,
- La société (lien social, équité territoriale et régionale, diversité culturelle),
- La politique,
- L'économie (la création de richesses, de services)
- L'environnement (éducation à la préservation de l'environnement)

3.3 Approche de performance de pertinence et d'efficacité

Les trois vocables sont interdépendants dans le cadre d'une évaluation. Ils ont leurs particularités mais ils donnent un effet de synergie dans ce processus d'évaluation.

En effet, la figure suivante montre les trois ce mécanisme

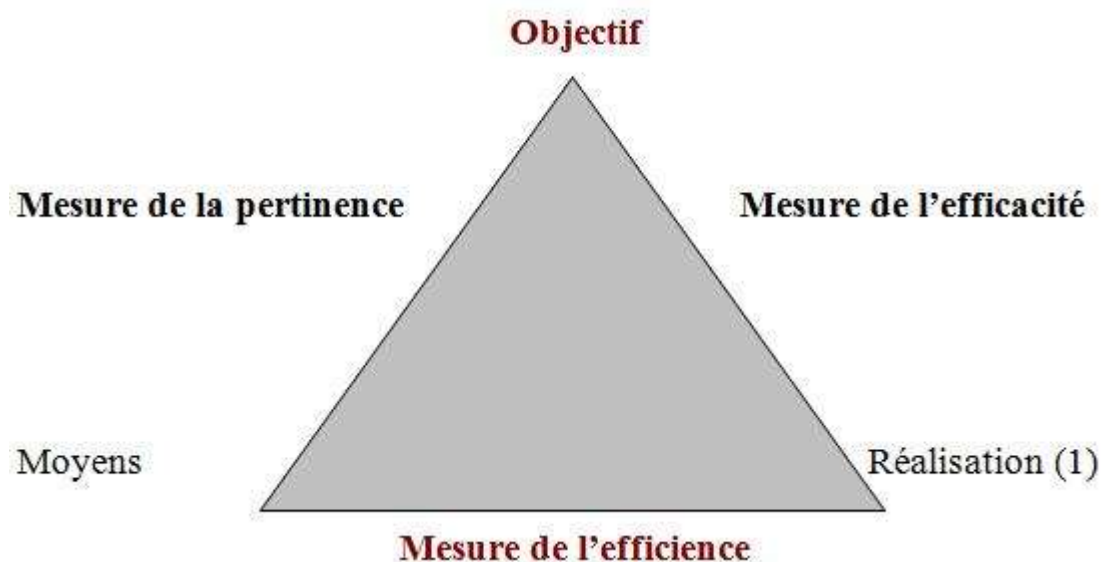


Figure 1

De manière succincte ces trois axes se définissent comme suit :

- La pertinence (le rapport entre les objectifs initiaux et les ressources acquises pour les atteindre)
- L'efficience (le rapport entre les résultats obtenus et les ressources utilisées)
- L'efficacité (le rapport entre les résultats obtenus et les objectifs initiaux).

A partir de l'exploitation de ces trois axes qu'on peut en déduire la performance et la pertinence.

PARTIE 2 : ANALYSES DES DONNEES RECUEILLIES

« Dans quelle mesure le Processus d’Evaluation de services économiques et sociaux de base auprès de communes contribue à la gestion efficace, performant du projet »

Section 1 : **Analyses sous projets investissements productifs** :

Nous entrons dans cette partie les analyses de sous projets initiés dans le cadre FID IV et qui a été échantillonné dans l'évaluation. Dans un premier temps nous prenons le cas d'une piste située à Antéhiroka Morondava.

Paragraphe 1 : Réhabilitation de la piste Antehiroka – Morondava

A. Sous-projet : Ré habitation de la piste Antehiroka – Morondava

1. Contexte :

Considérons, la piste Antehiroka – Morondava partiellement goudronnée, a connu une forte dégradation entraînant beaucoup de nids de poules. En matière d'assainissement il n'en existe pas. Aussi, des eaux stagnantes sont partout constituaient un terrain prédilection à la propagation de certaines maladies endémiques telles que le paludisme et la diarrhée.

La piste sert de voie de communication entre le Fokontany de Morondava et le chef-lieu de la commune tant sur le plan social qu'économique. En effet, elle est importante pour la circulation des résidents riverains. De plus, elle sert d'ouvrage servant à l'évacuation des produits agricoles vers le marché communal d'Antehiroka, et même vers le marché principal de Talamaty.

2. Objectifs :

Les principaux objectifs de la réhabilitation de la piste Antehiroka – Morondava sont ainsi :

- Le rétablissement de la piste en vue d'une bonne circulation aussi bien pour les personnes qui empruntent ce piste ainsi que sa fonctionnalité pendant toute l'année par la mise en place d'une infrastructure répondant aux normes.
- L'amélioration du bien-être socio-économique des communautés locales.
- L'appropriation et l'implication des bénéficiaires à travers le renforcement de leurs capacités dans la prise de décision, la gestion et l'exploitation de l'ouvrage.

3. Description de l'infrastructure :

La piste est d'une longueur de 500m, qui a été construite en 2007. Elle est située à 3 km du chef-lieu de la commune et dessert trois fokontany de la commune (Fokontany de Morondava, Andranoro et Ambalavao) et un autre fokontany de la commune voisine (Fokontany de Faralaza) . La population bénéficiaire s'élève à 39 588 individus.

4. Utilisation de l'infrastructure et efficacité

A part les villageois qui l'empruntent quotidiennement, la commune estime qu'environ 60 vendeurs et 15 transporteurs en profitent également. Les responsables de la commune et la totalité des enquêtés certifient que la piste est actuellement fonctionnelle toute l'année.

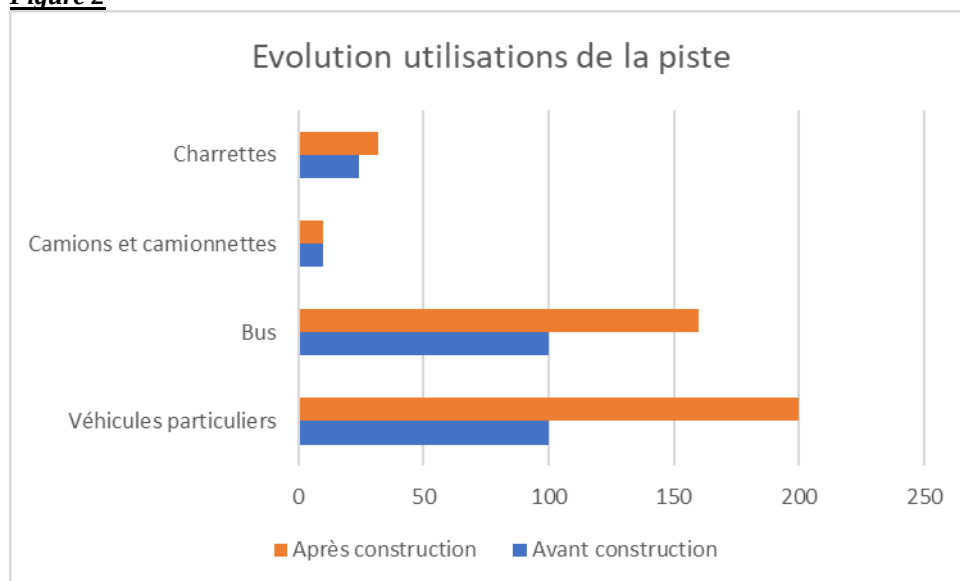
Tableau 1 : Évolution du nombre de passages de véhicules

Type de véhicules	Avant la construction	Après la construction
Véhicules particuliers	100 / jour	200 / jour
Bus	100 / jour	160 / jour
Camions et camionnettes	10 / mois	10 / mois
Charrettes	24 / jour	32 / jour

L'allier-retour est ici comptabilisé comme deux (2) passages

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Figure 2



De par le tableau 1 ci-dessus il y a eu une augmentation nombres de véhicules par jour suivant enquête grâce à l'amélioration de l'infrastructure.

Tableau 2 : Comparaison de la réalisation de l'objectif en matière circulation de véhicules

	Objectif*	Actuel
Nombre moyen hebdomadaire de véhicules empruntant la piste	1400	1850
Taux d'utilisation		132%

* Objectif inscrit dans le mémoire de préparation de projet

Source : Enquête et mémoire de préparation de projet

Ces deux tableaux prouvent l'efficacité de la réhabilitation dans la mesure où elle démontre l'atteinte du premier objectif du sous projet, qui consiste à rétablir la circulation des produits et des personnes tout au long de l'année. D'ailleurs, en se référant au *Tableau 1 et 2*, on constate que la circulation a connu une amélioration après la réhabilitation, et que la réalisation en matière de trafics routiers a largement dépassé l'objectif. Le taux d'utilisation atteint 132%.

5. Rentabilité de l'infrastructure :

Si l'analyse de l'efficacité consiste à comparer la réalisation à l'objectif, l'analyse de rentabilité compare quant à elle les recettes aux dépenses engagées dans l'investissement et le fonctionnement. Trois types d'indicateurs sont utilisés afin d'étudier la rentabilité du sous-projet de réhabilitation de la piste Antehiroka-Morondava : le Taux Interne de Rentabilité (TIR), la Valeur Actuelle Nette (VAN) et le Retour sur investissement.

La VAN est la mesure de la valeur ajoutée ou créée par la réhabilitation de la piste, c'est-à-dire la différence entre la valeur marché actualisée de l'investissement et son coût. Le taux d'actualisation utilisé est la moyenne du Taux de rendement des bons de trésor pour la période allant de 2007 à 2010.

. Ici, deux catégories de TRI sont calculées : la première consiste à évaluer la rentabilité financière de la commune et compare le montant des dépenses investies par la collectivité (contribution de la commune) dans la réhabilitation, la gestion et l'entretien de la piste à celui des recettes qu'elle collecte grâce à l'existence de la nouvelle infrastructure.

La deuxième vise à estimer la rentabilité économique globale de l'investissement et passe par la comparaison des dépenses totales engagées dans la réhabilitation, la gestion et l'entretien de la piste aux éventuels gains économiques⁴ engendrés par l'existence de cette nouvelle infrastructure. Ces gains économiques sont estimés à partir des écarts entre les effectifs des

⁴ Les gains économiques considérés ici sont la somme de deux variables. La première est une estimation des gains des nouveaux opérateurs économiques. En effet, la réhabilitation de la piste a engendré l'émergence de nouveaux vendeurs et transporteurs et les revenus gagnés par ces nouveaux opérateurs sont considérés comme des gains économiques issus de l'existence de l'infrastructure. La deuxième variable rassemble quant à elle les gains des opérateurs économiques qui étaient déjà là avant la construction. Pour ces anciens opérateurs, leurs revenus ont connu un accroissement après la réhabilitation de la piste et cette variation est également considérée comme un gain attribué à l'existence de l'infrastructure.

Il faudrait néanmoins comprendre que ces variations ou écarts entre situation actuelle et situation avant la construction ne peuvent pas tous être attribués à l'existence de l'infrastructure dans la mesure où d'autres facteurs comme les changements démographiques, socio-économiques et politiques auraient aussi par exemple pu y contribuer. Pour tenir ce phénomène en compte, on considère que c'est seulement la moitié des écarts qui peut être attribuée à la réhabilitation de la piste. On suppose également que les gains ultérieurs à 2010 sont égaux à ceux de 2010.

opérateurs économiques avant et après la construction et des écarts entre les bénéfices obtenus par ces opérateurs avant et après la réhabilitation de la piste.

Le dernier critère utilisé dans cette analyse de rentabilité est celui du Retour sur investissement. C'est une approche qui consiste à estimer la période à partir de laquelle on peut considérer que le montant investi dans la construction est remboursé. Comme dans le cas du calcul de la VAN, le taux de rendement moyen des bons de trésor est utilisé comme taux d'actualisation.

Tableau 3 : Rentabilités et valeur actuelle nette de l'infrastructure

	Taux	Valeur (Ar)	Nombre de mois
<i>Rentabilité financière*</i>	57%		
<i>Rentabilité économique**</i>	27%		
<i>VAN***</i>		14 368 514	
<i>Retour sur Investissement</i>			29

* Comparaison des dépenses engagées par la commune aux recettes perçues

** Comparaison des dépenses globales aux recettes et gains totaux engendrés par l'investissement

*** Différence entre les valeurs actualisées des recettes et la valeur de l'investissement

Le *tableau 3* expose les différents résultats relatifs à l'analyse de la rentabilité. Ces deniers révèlent que le sous-projet de réhabilitation de la piste Antehiroka-Morondava est pertinent et suffisamment rentable dans la mesure où le taux de rentabilité financière de la commune s'élève à 57%, et le taux de rentabilité économique globale de l'investissement atteint 27%. De plus, la VAN est positive et s'élève à 14 368 514 Ariary.

Concernant les recettes financières, la piste procure des recettes relativement élevées à la commune qui alimente régulièrement ses ressources propres. Ces recettes se rapportent principalement aux droits de stationnement des bus et des camions qui exploitent la piste, pour un montant annuel de 1.695.000 Ariary.

On constate également que si on prend en compte les gains économiques engendrés par l'infrastructure, les trente-huit millions d'Ariary investis dans la réhabilitation de la piste ont été totalement remboursés deux ans et demi après la construction. Le retour sur investissement est en effet estimé intervenir après 29 mois.

Qu'en serait les avantages économiques et impacts de ce sous projet ?

6. Avantages économiques et impacts

Concernant les effets de la réhabilitation sur le bien être socio-économique des communautés locales, la plupart des enquêtés soulèvent l'amélioration de leurs sources de revenus. La moitié des transporteurs enquêtés font état de l'impact positif de la réhabilitation de la piste sur l'accessibilité de la commune, et qui a réduit la fréquence de la réparation de leurs véhicules.

Tableau 4 : Évolution de la quantité des principaux produits échangés

Type de produits	Quantité échangée AVANT la construction	Quantité échangée APRES la construction
Riz	15 T / an	45 T / an
Légumes	7 T / an	9 T / an
Manioc, Maïs, patate, etc	65 T / an	120 T / an
Lait	250 L / mois	500 L / mois
Bœuf	60 / an	120 / an

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

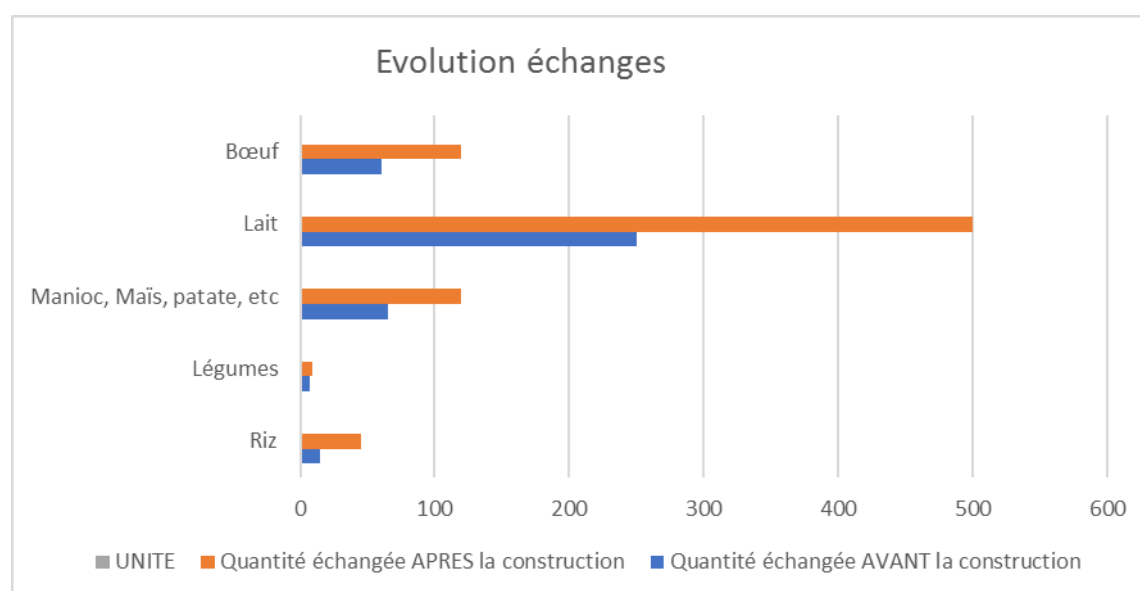


Figure 3

Les échanges commerciaux ont connu une augmentation après la mise en œuvre du sous projet. Cette augmentation résulte des facteurs suivants ;

- (i) Augmentation consommation dans le lieu considéré,
- (ii) Les paysans à Antehiroka ont pu faire augmenter leurs productions vers la grande ville,

Du côté des vendeurs, 80% des enquêtés considèrent que la réhabilitation de la piste a eu un impact positif sur la vente et l'évacuation de leurs produits. Le *Tableau 4* montre que les

quantités de riz, de légumes et de lait échangées accusent une nette augmentation après la réhabilitation de la piste.

Consécutivement à l'amélioration des échanges Le *Tableau 5* révèle que l'état amélioré de la piste et l'augmentation conséquente de la demande ont permis aux vendeurs d'afficher des prix plus élevés et d'accroître leurs revenus. Que ce soit pour le riz ou la viande de bœuf, les prix accusent une hausse et atteignent même des niveaux supérieurs aux objectifs prévus dans le mémoire de préparation de projet. Pour le riz par exemple, si le mémoire de préparation de projet prévoyait une hausse de prix allant de 260 à 280 Ariary le gobelet, dans la réalité, ce prix s'élève jusqu'à 340 Ariary le gobelet.

Tableau 5 : Évolution du prix des produits agricoles de référence (en Ariary)

Produit	Prix avant*	Objectif*	Prix actuel
Riz (Kapoaka)	260	280	340
Viande (Kg)	3600	4000	4800

* Données tirées du mémoire de préparation de projet

Source : Enquête et mémoire de préparation de projet

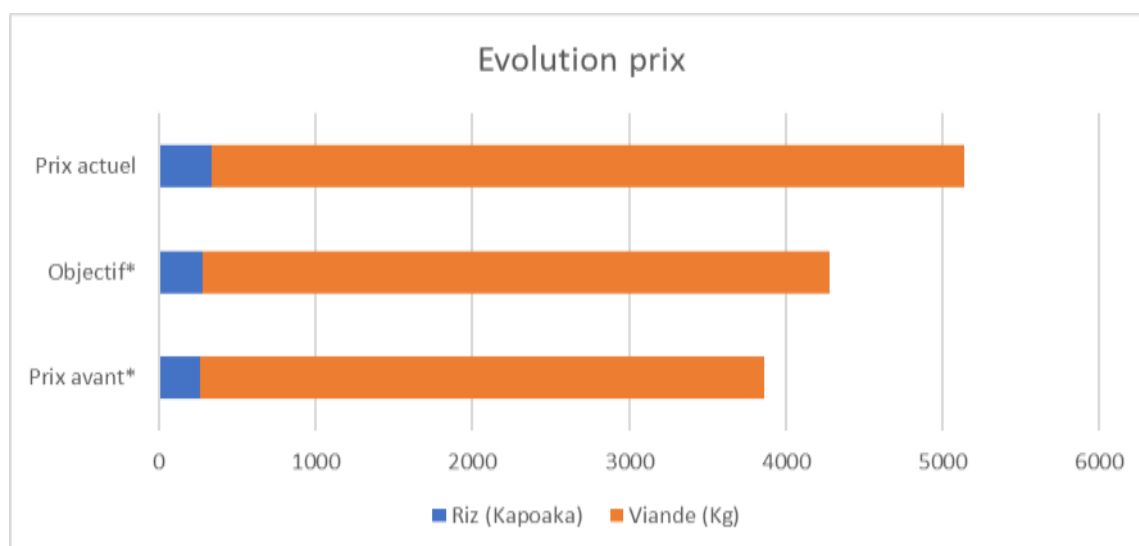


Figure 4

Autres effets :

A part les valeurs créent et les revenus générés analysés dans la section consacrée à la rentabilité, d'autres impacts économiques de la réhabilitation de la piste sont également relevés. Lors de la construction, des dizaines d'emplois temporaires ont été créés qui ont contribué à la création de revenu additionnel permettant à la partie de population de subvenir les besoins. En plus, les demandes supplémentaires de matériaux de constructions comme le goudron et les gravillons sont exprimées.

En résumé il y a eu des points sensibles tels que les prix, les délais d'exécution, les rendements.

Tableau 6: Évolution du nombre d'opérateurs économiques

Type d'opérateur	Effectif avant	Effectif après*
Vendeur	50	60
Transporteur	10	15

* L'Effectif après est une estimation à partir du nombre actuel d'opérateurs (2010)

Source : Enquête

L'emploi induit et la demande en matériaux nécessaires à la gestion et l'entretien de l'infrastructure ont des effets d'entraînement plus durables sur les autres secteurs.

Tableau 7 : Matériels utilisés chaque année pour l'entretien de la piste

Désignation	Nombre	PU (Ar)	Montant (Ar)
Bêches	35	3000	105 000
Pelles	35	2500	87 500
Petits matériels et outillage			130 000
Camion	1		

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

L'entretien de la piste crée aussi des emplois durables au niveau du personnel communal (un responsable, un technicien et quelques ouvriers). Elle crée également une demande en matériels et outillages tels que l'achat de bêches, de pelles, etc. Cette demande est exposée dans le *Tableau 7* ci-dessus.

7. Satisfaction des bénéficiaires :

80% des enquêtés sont satisfaits de la qualité de l'infrastructure et 70% d'entre eux sont satisfaits de la façon avec laquelle l'infrastructure est gérée et entretenue.

Figure 5 : Degrés de satisfaction des bénéficiaires



Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Concernant la gestion et l'entretien de l'infrastructure, la plupart des enquêtés ont une appréciation positive des capacités d'entretien par les responsables, seuls 10% des enquêtés sont d'un avis contraire, qui est mis sur le compte de l'insuffisance de moyens financiers disponibles.

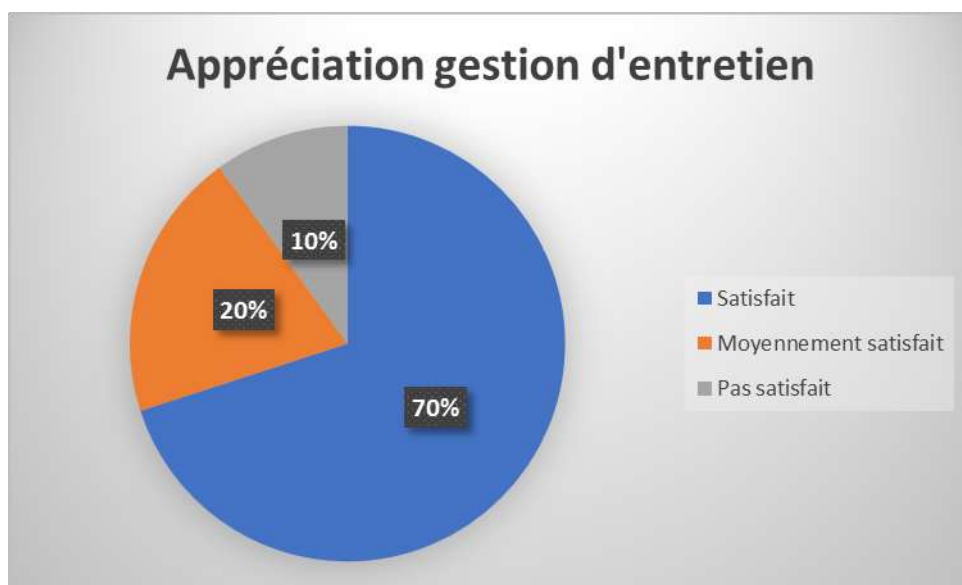
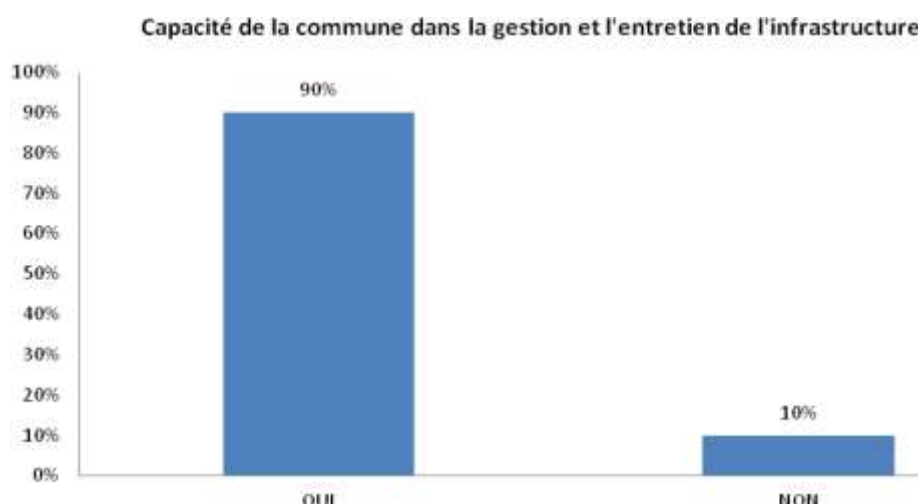


Figure 6

Figure 7 : Appréciation des bénéficiaires par rapport à la capacité des bénéficiaires à gérer et entretenir l'infrastructure



Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

8. Pérennisation de l'infrastructure :

La responsabilisation de la commune dans la réalisation des menus travaux de réparation qui sont confiés aux responsables et agents du service technique de la commune est une garantie de pérennisation, et constitue également une avancée remarquable vers l'appropriation des infrastructures communautaires par les collectivités décentralisées. La commune d'Antehiroka inscrit dans son budget annuel un financement consacré aux travaux de réparation. Cependant, il manque encore un dispositif d'entretien périodique.

9. Observations et propositions d'amélioration des enquêtés :

Malgré l'efficacité, la rentabilité et l'existence d'impacts positifs du sous projet mis en exergue lors de l'enquête et démontré dans les sections précédentes, des remarques et critiques faisant appel à des solutions d'amélioration ont été émises par les enquêtés. Il a été entre autres soulevé que les employés de la JIRAMA et de la TELMA ne remettent pas la piste en l'état après leurs interventions, ce qui est un facteur de détérioration rapide.

D'autres propositions d'amélioration ayant trait à la construction de trottoirs pour les piétons, la sensibilisation des usagers sur les respects des biens communs, et le renforcement du dispositif d'entretien de l'infrastructure et l'éclairage de la piste ont également été formulés.

B. Sous-projet : CONSTRUCTION DU MPI DE CARION

1. Contexte :

La commune rurale de Carion sur la route nationale 2 est une commune qui dispose une potentialité agricole non négligeable. Les paysans exploitants dans cette zone sont dotés d'un savoir-faire remarquable. Mais faute d'irrigation adéquate, seule une partie du patrimoine foncier a été mise en valeur.

La maîtrise de l'eau est un des facteurs clé de réussite de l'agriculture. Cependant les agriculteurs locaux ont en effet éprouvé des difficultés dans l'exercice de leurs activités, car ils ont du mal à maîtriser l'eau. Pendant les périodes de pluie, le débit excessif d'eau inonde leurs cultures, et durant la saison sèche, le manque d'eau limite considérablement les capacités productives. En outre, l'inexistence d'une infrastructure ne leur permet pas d'avancer dans ce secteur.

2. Objectifs :

Compte tenu de ces problèmes, des barrages (4 retenues d'eau) ont été construits en 2001.

Cette construction vise principalement cinq objectifs :

1. Premièrement, elle ambitionne d'assurer la maîtrise de l'eau.
2. Deuxièmement, le barrage a été construit dans la perspective d'améliorer la productivité des activités des paysans. Ces derniers cultivent principalement du riz et des légumes.
3. Le troisième objectif consiste à assurer une augmentation des produits alimentaires disponibles et s'insère dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.
4. Le quatrième objectif le renforcement de capacité des usagers.
5. Comme dans la plupart des sous projets financés par le FID, le dernier objectif dans cette construction de barrages cherche à impliquer et à responsabiliser les bénéficiaires dans la prise de décision, la gestion et l'exploitation de l'ouvrage.

3. Description de l'infrastructure

La commune rurale de Carion a construit quatre barrages en 2001 en vue d'améliorer la maîtrise d'eau ainsi que la productivité.

4. Utilisation de l'infrastructure et efficacité :

Les enquêtes menées auprès des responsables et des paysans de la commune de Carion ont révélé que le premier objectif de la construction, qui consiste à assurer la maîtrise de l'eau, a

été atteint. La totalité des paysans enquêtés a confirmé que leurs activités sont devenues moins tributaires du climat depuis la construction des barrages. En effet, la construction des barrages a levé les contraintes associées à l'incapacité de maîtrise de l'eau, d'autant plus les barrages traditionnels qui étaient utilisées auparavant étaient sujets à de fréquentes ruptures.

5. Utilisation de l'infrastructure et rendement

Le deuxième objectif de la construction, qui consiste à accroître la productivité des activités des paysans, a également été atteint. La maîtrise de l'eau a en effet rendu possible l'utilisation de techniques de culture plus modernes telles que la culture en ligne et a permis par conséquent aux paysans d'augmenter le rendement. Comme le montre le *Tableau 8*, le rendement à l'hectare de la culture de riz a doublé après la construction des barrages.

Tableau 8 : Rendement de la production de riz avant et après la construction

	AVANT	APRES
Rendement à l'hectare	1 à 2t	3 à 4t

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

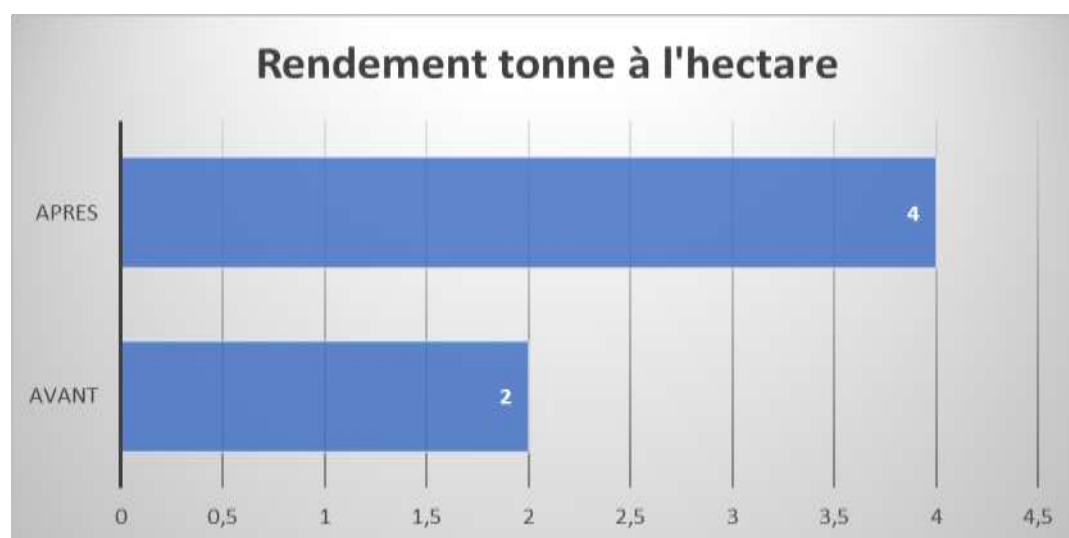


Figure 8

L'atteinte du troisième objectif est évident dans la mesure où ce dernier est étroitement lié au deuxième objectif, qui consiste à augmenter la productivité des activités agricoles. La hausse de rendement constatée après la construction des barrages et la diversification des cultures de contre-saison ont en effet permis d'améliorer la quantité et la variété de produits alimentaires disponibles dans la commune, ce qui contribue substantiellement à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Le quatrième objectif n'est pas atteint, car les impacts de renforcement de capacité des usagers ne se sont pas manifestés lors de notre intervention. Ceci est en corrélation aussi au dernier objectif.

Le non atteint du dernier objectif s'avère être l'une des failles du sous projet de construction des barrages de Carion. Une association des usagers de l'eau a en effet été mise en place afin d'impliquer et de responsabiliser les bénéficiaires dans la gestion et l'entretien de l'infrastructure. L'efficacité de l'association est altérée par le manque de ressources financières, ce qui limite considérablement l'opérationnalité de l'association des usagers. De ce fait, l'entretien n'a pas pu être fait convenablement, exposant ainsi l'infrastructure à des risques de dégradation dans le long terme.

6. Rentabilité :

La comparaison des gains économiques apportés par l'existence des barrages aux montants dépensés dans l'investissement montre que le sous projet affiche un taux de rentabilité économique avoisinant 36%, ce qui conforte l'adéquation du projet aux attentes des exploitants agricoles ; comme il est exposé dans le tableau 9, la valeur actuelle nette de l'infrastructure s'élève à huit millions d'Ariary environ.

Tableau 9 : Rentabilité et valeur actuelle nette de l'infrastructure

	Taux	Valeur (Ar)	Nombre de mois
<i>Rentabilité financière*</i>			
<i>Rentabilité économique**</i>	36%		
<i>VAN***</i>		7 839 796	
<i>Retour sur Investissement</i>			44

* Comparaison des dépenses engagées par la commune aux recettes perçues

** Comparaison des dépenses globales aux recettes et gains totaux engendrés par l'investissement

*** Différence entre les valeurs actualisées des recettes et la valeur de l'investissement

Source : Enquête

Les calculs réalisés à partir des données d'enquête révèlent également qu'en prenant en compte les différents gains économiques apportés par l'existence des barrages, les vingt-neuf millions d'ariary investis dans la construction de l'infrastructure ont été remboursés au bout de trois ans et demi d'utilisation. Le délai du retour sur investissement est de 44 mois.

Nota :

Il est à noter que l'exploitation de l'infrastructure ne procure aucune ressource financière ni à la commune, ni à l'association des usagers.

7. Avantages économiques et impacts

Le changement a permis aux paysans d'accroître leur production mais aussi de pratiquer d'autres types de cultures de contre-saison. Ainsi, à part la culture rizicole saisonnière, des

cultures de pomme de terre, de petit pois et d'haricots sont effectuées pendant la période de contre-saison.

Il faudrait néanmoins mentionner que malgré la capacité accrue de maîtrise de l'eau, ni l'effectif de paysans ni l'étendue de la surface exploitée n'ont changé après la construction (voir *Tableau 10*).

NB A cause de la difficulté d'accès à la propriété foncière qui prévaut dans la localité, il est quasi-impossible d'étendre la surface cultivable. D'ailleurs, l'effectif relativement élevé des paysans qui pratiquent le système de métayage ne fait que confirmer cette hypothèse. Presque 60% des enquêtés affirment recourir à ce mode de faire-valoir.

Tableau 10 : Évolution de l'effectif des paysans et de l'étendue de la surface dominée

	AVANT	APRES
<i>Effectif des paysans</i>	200	200
<i>Surface dominée (en ha)</i>	80	80

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

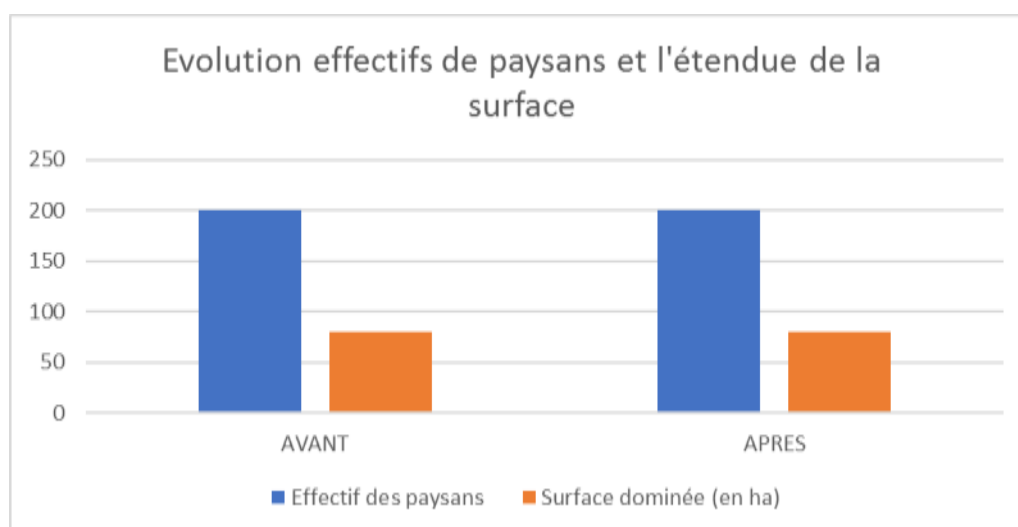


Figure 9

Cette stagnation de nombres de paysans et surface dominée était prévisible car la zone d'intervention était figée mais c'est plus tôt (i) la maîtrise d'eau est l'un des intérêts majeurs de ce sous projet, (ii) l'amélioration production.

8. Satisfaction des bénéficiaires :

Les enquêtes de satisfaction menées auprès des ménages bénéficiaires confirment les résultats et conclusions développés précédemment. Les usagers font montrer d'une appréciation positive de la qualité et de la fonctionnalité de l'ouvrage ; 72% des enquêtés se disent satisfaits de la qualité de l'ouvrage (Voir *Figure*) ci-après.

Figure 10 : Degré de satisfaction des bénéficiaires

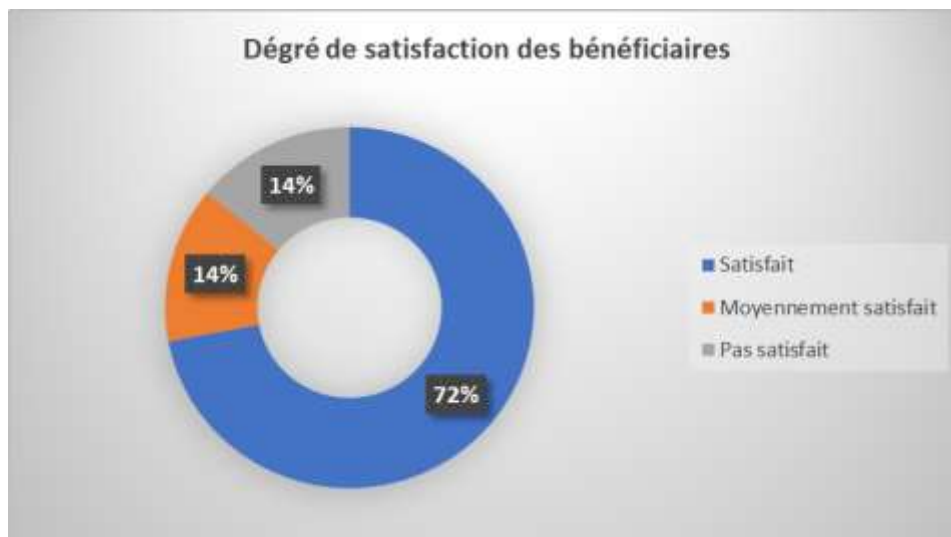
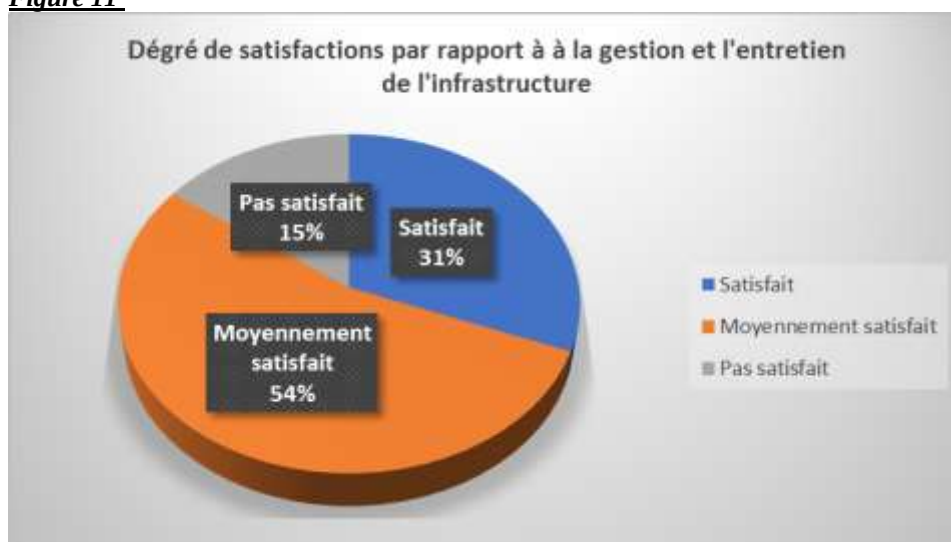


Figure 11



Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Par contre, la moyenne des personnes satisfaites rapport à la gestion et l'entretien de l'infrastructure est inférieure largement à la moyenne. Cette appréciation est imputable à la maturité de l'organisation des usagers et ses modes de fonctionnements qui nécessite de renforcement de capacité afin d'impliquer davantage les usagers. Ce qui risque d'avoir un impact sur la durée de vie de l'infrastructure.

9. Pérennisation de l'infrastructure

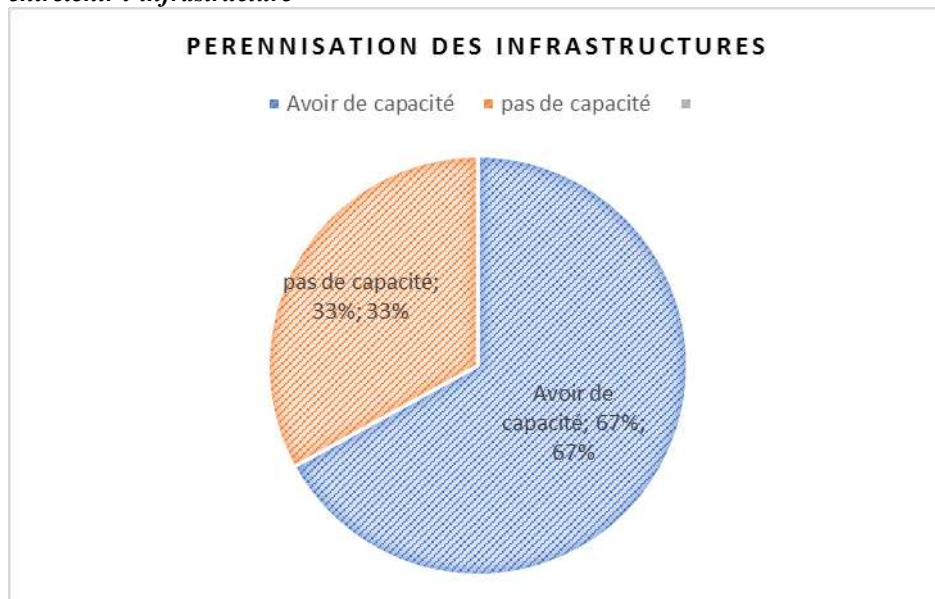
L'association des usagers est instaurée au niveau des communes pour assurer l'entretien des sous projets.

En dépit de son existence formelle, l'association des usagers a des capacités limitées de gestion et d'entretien de l'ouvrage, un fait qui est imputable au manque de ressources financières. Des défaillances sont constatées dans l'entretien et les réparations des vannes et des canaux, ce qui est corroboré par le faible taux de satisfaction des usagers concernant la

capacité de gestion et d'entretien ; seuls 31% des enquêtés en sont satisfaits (cf observations ci-dessus).

Selon la figure ci-dessous, 67% des enquêtés estiment que l'association des usagers n'a pas la capacité de gérer et d'entretenir les barrages.

Figure 12 : Appréciation des bénéficiaires par rapport à la capacité de l'association des usagers à gérer et entretenir l'infrastructure



Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Observations émanant des enquêtes :

Quelques observations et pistes d'améliorations ont été suggérées par les enquêtés, notamment concernant les mesures qui s'imposent pour assurer la pérennité de l'infrastructure. Ces recommandations ont trait :

- à la mobilisation et la sensibilisation de la population locale sur les mesures pratiques à prendre pour maintenir la fonctionnalité du barrage
- à la nécessité de l'élaboration d'un règlement intérieur qui doit spécifier les mesures de préservation requises.
- à la mise en place d'un dispositif de contributions financières des usagers pour assurer les travaux d'entretien et pour renforcer leur responsabilisation.

Une implication de la commune serait importante dans la gestion des sous projets car elle peut jouer le rôle de facilitateur.

Section 2 : Analyses des sous projets infrastructures sociales :

Dans ce paragraphe, nous allons analyser les sous projets infrastructures sociales à savoir la construction des centres de santés de base (cas Iarintsena et Ambalavao) sous projet effectué dans le cadre FID IV. En second paragraphe, celle d'une construction de salles de classe pour l'école primaire publique (EPP) de Vilihazo

Paragraphe 1 : Construction des CSB Iarintsena ET Ambalavao

C. Sous-projet : CONSTRUCTION DES CSB IARINTSENA ET AMBALAVAO

1 Contexte

Présentation et caractéristiques des deux sous-projets CSB de Iaritsena et d'Ambalavao

Le premier sous projet concerne le CSB Iaritsena. Cette dernière est une commune rurale qui se trouve dans le district d'Ambalavao localisé dans la région de Haute Matsiatra qui dispose un CSB II (Centre de Santé de Base) construit en 2002. Cette infrastructure comprend neuf salles fonctionnelles.

- deux salles d'accouchement,
- une salle de soins,
- une salle pour les maladies hospitalisés,
- une pharmacie,
- deux bureaux dont un pour le médecin
- d'une salle d'accouchement,
- d'une douche
- d'un logement pour le médecin

Le centre est doté de matériels et équipements médicaux ainsi que de mobiliers de bureaux en bon état et qui sont fonctionnels. Par contre, le CSB n'est doté d'aucune infrastructure d'approvisionnement en eau potable. Ce qui remet en cause la norme requise pour un centre de santé.

Le second sous projet est localisé dans le district d'Atsimondrano- commune rurale d'Ambalavao. Le CSB II dispose de onze salles fonctionnelles dont :

- deux salles d'accouchement,
- une salle d'observation
- une salle secrétariat,

- une salle de soins,
- une salle pour les patients hospitalisés,
- une pharmacie,
- deux bureaux dont un pour le médecin, un sage-femme,

Le centre est également équipé des matériels et équipements médicaux conformes aux normes exigées cependant on ressent l'insuffisance de personnel pour assurer le fonctionnement du centre suivant les normes requises.

2. Objectifs du sous projet

Les principaux objectifs de la construction du CSB II sont :

1. La création d'une infrastructure de base fonctionnelle correspondant aux normes requises en matière de santé.
2. La fourniture de soins de santé curatifs et préventifs aux populations locales, notamment pour la réduction de la prévalence des maladies endémiques

3. Utilisation de l'infrastructure et efficacité

L'appréciation des infrastructures sera basée sur les ressources humaines, les moyens utilisés et les (outputs) soins fournis aux patients.

Dotation en personnels de santé

Les centres de santé sont pour les deux cas dotés des personnels médicaux pouvant assurer les soins de santé globaux. Ils sont composés pour les cas du CSB de Iaritsena :

- d'un médecin
- d'un dispensateur de médicaments
- de 16 agents de santé communautaire

Pour le cas du CSB d'Ambalavao , le personnel médical inclut :

- 02 médecins
- 01 dispensateur de médicaments
- 30 agents de santé communautaire

De par les effectifs cités dessus on constate de *l'insuffisance du personnel médical*, notamment l'inexistence de personnels para-médicaux et de sage-femme. Cette lacune affaiblit les performances des centres entraînant ainsi de cout supplémentaire pour les patients qui sont contraints de rejoindre d'autre centre.

Moyens utilisés

Les équipements disponibles sont figés par rapport aux besoins exprimés par la population.

Soins de santé fournis

Les localités d'implantation des sous-projets ont connu une prévalence relativement élevée de certaines maladies, dont la grippe et le paludisme, la diarrhée, les insuffisances respiratoires aiguës. Pour le cas de la commune de Iaritsena, l'évolution de la prévalence des maladies est présentée dans le tableau 11 ci-après :

Tableau 11 : Évolution de la prévalence des maladies endémiques

Année	Maladies		
	IRA	Diarrhée	Paludisme
2006	912	431	226
2007	1116	472	39
2008	882	370	7
2009	527	330	10

Source : Données statistiques du CSB

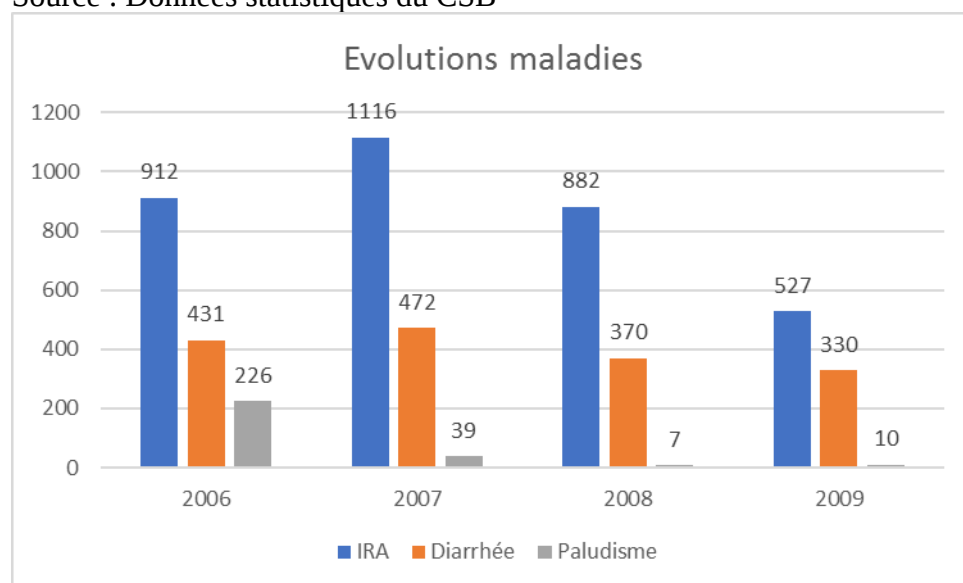


Figure 13

De par ces statistiques, les différents types de maladies ont connu une diminution considérable grâce aux services fournis par les deux centres.

La commune d'Ambalavao connaît un taux de prévalence moindre des maladies endémiques, le cas de maladie la plus prévalente étant la grippe (estimée à 30 pour cent)

Les soins de santé procurés dans les deux CSB comprennent les soins de santé curative et la réalisation des campagnes d'éducation sanitaire et de prévention. Pour la réalisation des

campagnes d'éducation et de prévention, l'on peut relever les activités de planning familial, l'éducation relative à la santé reproductive des adolescents, les campagnes de vaccination, les campagnes de déparasitage et la réalisation des programmes de nutrition communautaire. Le taux de fréquentation du CSB de Iaritsena couvre 14% de la population locale, tel qu'il est détaillé dans le tableau 12 ci-après

Tableau 12 : Évolution des consultations médicales dans le CSB d'Iaritsena

Année	Types de prestations	Nombre de personnes	Pourcentage
2009	Consultations externes	2 182	14,19%
2008	Consultations externes	2 897	18,84%
2007	Consultations externes	1 681	10,93%
2006	Consultations externes	2 466	16,04%
	Nombre consultation (4ans)	9 226	
	Population	15 376	

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

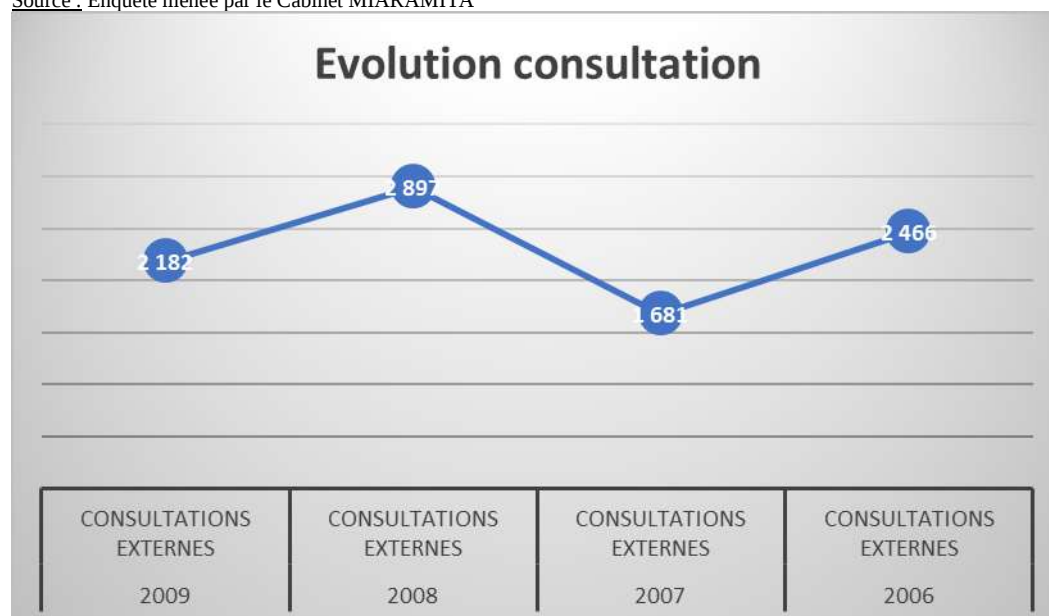


Figure 14

Le taux de couverture vaccinale des enfants est estimé à 70%, et le taux de participation des femmes au planning familial à 17%

Les prestations médicales fournies dans le CSB d'Ambalavao sont non moins importantes, tel qu'il est illustré par le tableau 13 ci-après qui concerne l'année 2010

Tableau 13: Prestations médicales fournies dans le CSB d'Ambalavao en 2010

Types de prestations médicales	Nombre mensuel
Consultations externes	300
Vaccinations	170
Consultations prénatales	30
Accouchement	20

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Graphiquement ces prestations se présentent comme suit :

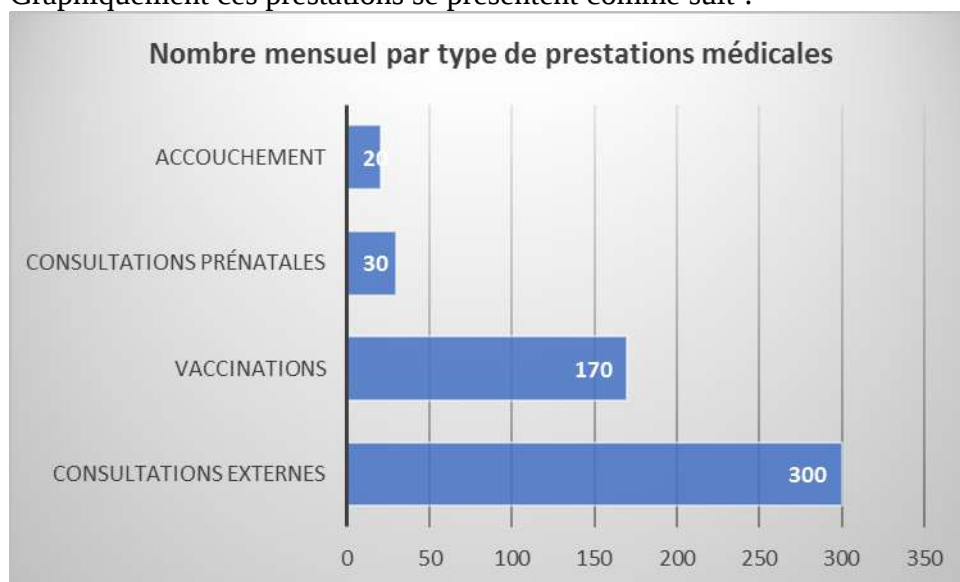


Figure 15

Les prestations externes sont significatives par rapports aux autres prestations durant l'année 2010. Ce qui justifie l'amélioration des services fournies par le CSB et la confiance qu'accorde la population à ce centre.

4. Avantages sociaux procurés par les CSB

La réduction du taux de prévalence des maladies endémiques, particulièrement de celui du paludisme dans la commune d'Iaritsena à la suite de la mise en œuvre du programme national de lutte contre le paludisme figure parmi les avantages sociaux majeurs fournis par les CSB. En complément, les packages de services de prévention et d'éducation sanitaire fournis à la suite de la construction des CSB garantissent un gain en potentiel de productivité future des ressources humaines.

L'amélioration de l'accessibilité aux soins de santé en général, et la diversification des prestations médicales fournies sont également des avantages majeurs indiqués par les populations locales. Toutefois, la faiblesse du pouvoir d'achat des membres des communautés

locales reste un obstacle de à la fréquentation des CSB, en dépit de la mise en place des fonds d'équité.

5. Gestion des infrastructures

Les sous-projets ont, dans les deux cas, fait l'objet de la mise en place de comités de gestion composés d'un Président, d'un Trésorier d'un représentant de la Commune, d'un dispensateur de médicaments. La mise en place effective de ces structures locales de gestion est révélatrice de l'implication marquée des communes et des communautés locales dans la gestion des infrastructures sociales

Le fonctionnement des CSB est assuré par les allocations budgétaires provenant :

- des subventions de l'Etat
- des subventions de la Commune,
- du recouvrement des coûts

Cependant, ces ressources sont modiques par rapport aux besoins de fonctionnement et d'entretien des infrastructures pour le cas du CSB de Iaritsena.

D. Sous-projet : CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE POUR L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (EPP) DE VILHAZO

1.Contexte :

Problématiques

Un des problèmes majeurs de l'éducation à Madagascar est le taux bas de réussite et le taux élevé de redoublement. Ce phénomène est lié en grande partie par l'insuffisance de salles de classe et la carence en personnel enseignant, l'utilisation d'infrastructures qui ne répondent pas aux normes, l'insuffisance de mobiliers scolaires. L'EPP Vilihazo situé dans le district d'Avaradrano a connu ces problèmes.

Localisation et caractéristiques

Vilihazo est un chef-lieu de la commune, situé dans le district d'Antananarivo Avaradrano. Sa position excentrique par rapport au bureau de son chef-lieu de district, déterminée par une distance de 32 Km, dont 10 Km de piste difficilement accessible pendant la période de pluie, l'a classé parmi les communes pauvres. La population de la commune compte 3 082 habitants avec une densité de 119 habitants au Km².

Notons que cette commune est nouvellement créée en 2003 elle n'est pas épargnée par les problèmes suscités..

Concernant l'EPP Vilihazo elle datait de 1924. Il fait partie des établissements primaires touchés par les problèmes d'éducation, dont les plus prépondérants sont :

- *l'insuffisance de salles : il n'y a que 03 salles de classe pour 219 élèves répartis entre les classes d'un cycle complet.*

- *La direction de l'établissement n'a pas encore de bâtiment pour servir de bureau.*

Pour résoudre ces problèmes, la commune de Vilihazo avec les parents d'élèves de l'EPP Vilihazo ont sollicité l'appui technique et financier du FID pour la construction de nouvelles salles de classe.

2. Objectifs du sous projet :

Le sous-projet de construction de salles de classe supplémentaires dans l'EPP Vilihazo a été réalisé en 2007 et vise essentiellement trois grands objectifs :

- Améliorer le cadre de travail des enfants en dotant l'école d'une infrastructure durable. La construction des nouvelles salles devrait normalement résoudre le problème de sureffectif dans les différentes classes.
- Améliorer la qualité et les résultats de l'enseignement dispensé
- Responsabiliser et impliquer des bénéficiaires à travers leur participation à la prise de décision, à l'exécution et au financement du sous-projet.

3. Utilisation de infrastructure et efficacité :

Le sous projet de construction de nouvelles salles de classe dans l'EPP Vilihazo répond aux besoins de la collectivité notamment pour les élèves des classes primaires. La nouvelle construction a permis d'accroître les espaces requis par élève, et créant par conséquent un niveau d'efficacité assez élevé. La plupart des objectifs fixés avant la construction ont en effet été atteints si on s'en tient aux résultats des enquêtes. Pour mieux apprécier quelques indicateurs ont été appréciés à savoir :

- a. Indicateur de réalisation (nombre de salles construite, taux de scolarisation, taux de fréquentation)
- b. Indicateur d'impact (taux de réussite aux examens, taux de redoublement, taux d'abandon, taux d'utilisation)

Tableau 14 *Caractéristiques et état de fonctionnement des infrastructures*

Caractéristiques des bâtiments	Nombre de salles	Équipement	Infrastructures connexes	État et fonctionnalité
Bâtiment en dur	4	Tables	Latrine	Très bon
Toiture galvanisée		Bancs		
Anticyclonique		Chaises		
		Tableau		

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Le premier objectif, qui consiste à améliorer l’environnement scolaire des enfants, est réalisé dès l’année scolaire correspondant à la fin de la construction. L’existence des nouvelles infrastructures a apporté un grand changement dans l’environnement scolaire. Le nouveau bâtiment répond aux normes en vigueur et a été conçu pour résister aux cyclones. Comme le montre le Tableau 14, le nouveau bâtiment est également équipé de nouveaux équipements tels que les tables-bancs, les chaises et les tableaux. En matière d’hygiène, une latrine a été construite avec le nouveau bâtiment à titre d’infrastructure connexe.

La construction des nouvelles salles de classe a permis de résoudre le problème de sureffectif qui a prévalu. S’il n’y avait que 3 salles de classe dégradées pour 219 élèves avant, actuellement les 186 élèves inscrits disposent de 4 salles neuves. Le nombre d’élèves par salles est passé de 73 à 46 enfants.

Tableau 15 : Indicateurs de réalisation

Indicateurs de réalisation	Situation AVANT	OBJECTIF	Situation APRES
Nombre de salles de classe construites	3	5	4
Taux de scolarisation dans la zone concernée	80	100	100
Taux de fréquentation*	95	100	100

* Nombre d’élèves inscrits et présents de manière régulière / Nombre total des élèves inscrits

Source : Mémoire de préparation de projet, Enquête

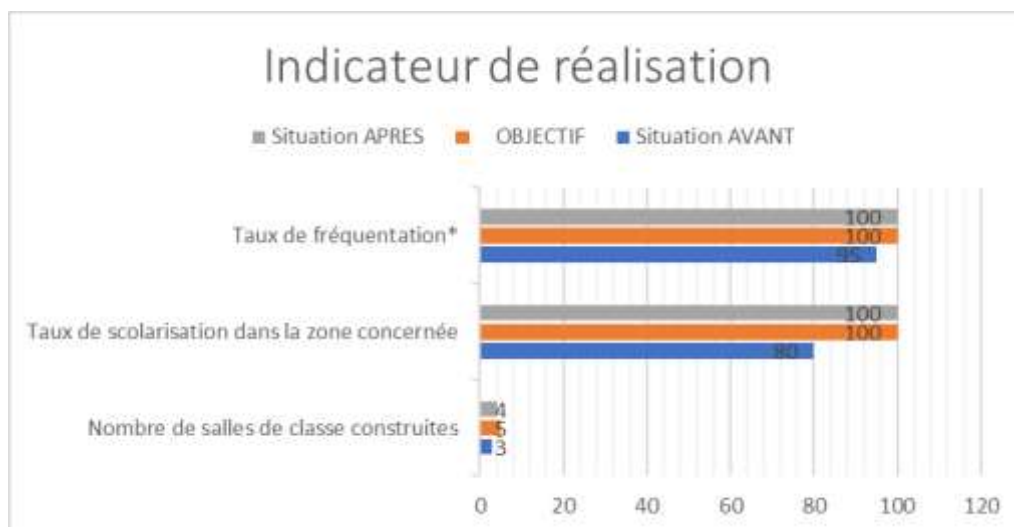


Figure 16

Suivant ces indicateurs, nous pouvons constater que chaque objectif est atteint sauf le nombre de salle construite.

Les améliorations des conditions de travail des élèves ont eu des impacts positifs sur la qualité et les résultats de l'enseignement dispensé par l'établissement et ont par conséquent contribué à l'atteinte du deuxième objectif du sous projet. Selon le Tableau 15 par exemple, le taux de scolarisation de la zone passe de 80% à 100%. Le Tableau 16 ci-dessous révèle également que les objectifs de réussite aux examens ont tous été réalisés pour les cinq classes. Le taux de redoublement, qui atteignait auparavant 30% à 40% pour certaines classes, passe aussi actuellement à zéro pourcent.

Tableau 16 : Indicateurs d'impacts

Indicateur d'impact	Situation avant					Objectif					Situation Après				
	CP1	CP2	CE	CM1	CM2	CP1	CP2	CE	CM1	CM2	CP1	CP2	CE	CM1	CM2
Taux de réussite aux examens	100	70	61	100	56	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taux de redoublement	0	30	39	0	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux d'abandon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux d'utilisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Selon le Tableau 17 ci-dessous, les élèves inscrits en CM2 ont tous été admis au CEPE pendant les trois dernières années scolaires. Le taux de réussite de 100% est maintenu depuis la construction.

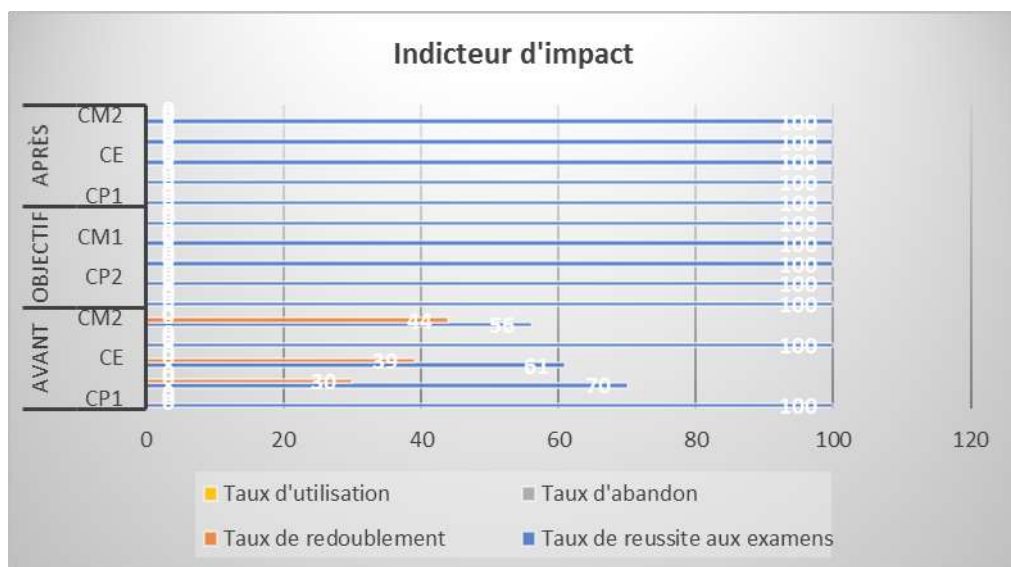


Figure 17

Tableau 17 : Taux de réussite au CEPE

Année scolaire	Effectif des élèves parvenant en fin de cycle	Nombre d'enfants admis au CEPE	Taux de réussite au CEPE
2007 - 2008	34	34	100
2008 - 2009	33	33	100
2009 - 2010	35	35	100

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

Concernant l'objectif d'implication et de responsabilisation des bénéficiaires, on peut affirmer que les réalisations ont même dépassé les prévisions. Les bénéficiaires ont contribué comme prévu au financement et à la réalisation de la construction. Ensuite, si le projet ne prévoyait qu'une seule association de parents d'élèves pour appuyer la direction de l'école dans la prise de décision et l'administration de l'établissement (Voir Tableau 18), dans la réalité deux associations s'en occupent. Selon les résultats des enquêtes, les deux associations de parents sont opérationnelles et sont connues sous l'appellation FRAM et FAF.

Tableau 18 : Personnel enseignant et gestion de l'infrastructure

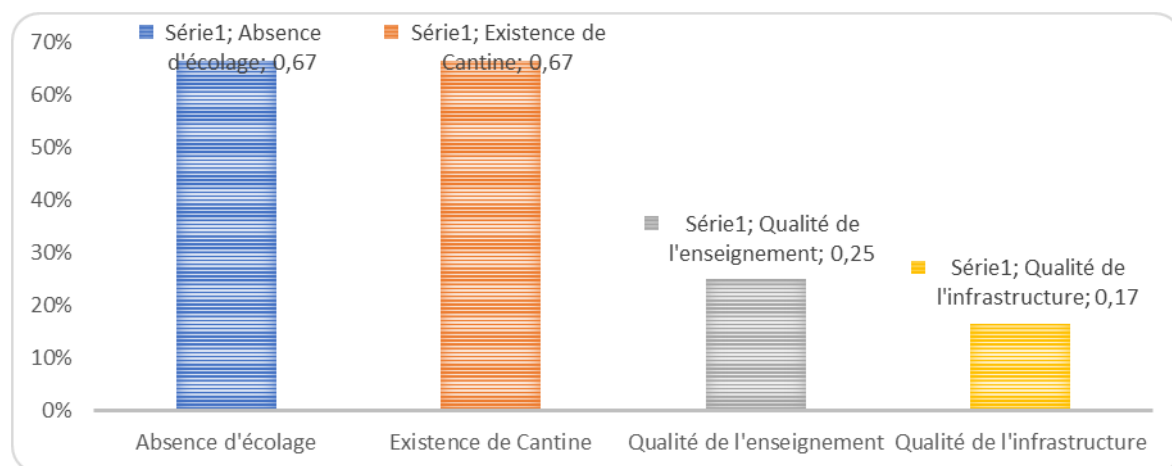
Indicateurs de viabilité	Situation AVANT	OBJECTIF	Situation APRES
Nombre de personnels enseignants	3	5	5
Nombre d'associations opérationnelles assurant la gestion et l'entretien	0	1	2

Source : Enquête menée par le Cabinet MIARAMITA

4. Avantages sociaux :

Les enquêtes auprès des parents d'élèves leur satisfaction de ces derniers après la construction des nouvelles salles de classe. Actuellement, avec les conditions de travail améliorées, les enfants deviennent plus motivés et les résultats obtenus à la fin de chaque année scolaire en est la preuve. Comme il a été développé précédemment, les taux de réussite atteignent toujours les 100% et seuls un ou deux élèves, représentant zéro pourcent par rapport à la totalité des inscrits, abandonnent l'établissement chaque année.

Figure 18 : Avantages qui motivent les parents à scolariser leurs enfants dans l'EPP



Source : Enquête

A part l'amélioration des résultats, la baisse des dépenses d'éducation a été également considérée par les parents comme l'un des avantages majeurs de la scolarisation de leurs enfants dans l'établissement. En effet, Certains d'entre eux ont auparavant envoyé leurs enfants dans une école privée et ont dû payer des frais de scolarité pour assurer l'éducation de leurs enfants. Mais actuellement et particulièrement depuis la construction des nouvelles salles de classes, ils préfèrent scolariser leurs enfants à l'EPP. Ils considèrent que le cadre de travail y est devenu convenable. Selon la Figure 9 ci-dessus, 67% des enquêtés classent le non-paiement de frais de scolarité parmi les principales motivations de l'envoi de leurs enfants à l'EPP Vilihazo.

5. Observations émanant des enquêtés :

Malgré l'efficacité du projet et la satisfaction des bénéficiaires démontrées précédemment, des problèmes importants ont été néanmoins soulevés par les enquêtés. Selon ces derniers, le bâtiment et les mobiliers sont neufs, l'école est actuellement équipée de latrine, mais les enfants ne disposent pas d'eau potable. Cette situation pèse fortement sur l'hygiène et la santé des élèves.

Corollairement à l'inexistence d'infrastructure d'approvisionnement en eau potable, la non électrification de l'école constitue aussi une limite pour l'école. En effet faute de lumière, l'école est obligée de fermer tôt en hiver. Même si cette situation défavorable ne sévit que saisonnièrement, elle réduit de façon sensible le nombre d'heures de travail des enfants et pourrait à terme engendrer des conséquences négatives sur leurs résultats.

Section 3 : Analyses des réalisations PSDR ET PSDR FA

Paragraphe 1 : Analyses des réalisations durant le PSDR et PSDR FA

1. Contexte :

Le Projet PSDR est le projet de mise en œuvre du PADR (Plan d'Action de Développement Rural) outil utilisé par le Gouvernement en 2001.

Durant son exécution, le projet PSDR Projet de Soutien au Développement Rural a été confié à une agence d'exécution sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Il s'est implanté dans les six ex provinces (direction régionale) lors de la phase initiale avec une direction nationale et puis dans les neuf régions pendant la phase additionnelle (même organigramme). En effet, il est l'un des projets d'envergure nationale qui a répondu aux besoins des paysans notamment dans les milieux ruraux et constitue un instrument pour lutter contre la pauvreté.

Comme le projet PSDR initial et PSDR FA touchent à leurs fins. Une des obligations du projet est d'évaluer leurs réalisations durant leurs années d'existence afin de tirer de leçon pour l'avenir et les projets similaires. Il s'agit d'analyser si les objectifs inscrits dans le document de préparation du projet PAD et l'accord de financement sont atteints.

L'évaluation a permis aussi d'établir une note conceptuelle base de documents stratégiques.

Il faudrait voir si :

- (i) Leurs réalisations correspondent au Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR),
- (ii) Leurs réalisations assurent la sécurité alimentaire
- (iii) Leurs réalisations contribuent à la lutte contre la pauvreté, et au développement économique du pays,
- (iv) Leurs réalisations améliorent les conditions de vie en milieu rural,
- (v) Leurs réalisations préservent les ressources naturelles notamment l'environnement.

2. Objectifs :

Pour ce faire, les principaux objectifs de notre évaluation sont :

1. Evaluer les performances du projet par rapport à leurs objectifs tout en mettant en exergue les facteurs qui ont influés leurs déroulements et leurs mises en œuvre,
2. Evaluer de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, les performances des partenaires du projet,
3. Apprécier l'environnement socio-économique du projet

3. Description des réalisations l'infrastructure

Rappelons que les composantes du PSDR sont :

A - Appui aux Investissements productifs

Sous composante A1. Petites infrastructures productives, permettant aux groupes les plus pauvres d'accroître leur production (périmètres irrigués, ouvrages de drainage, facilités de stockage, unités de transformation / traitement de produits agricoles);

Sous composante A2. Activités agricoles, permettant aux communautés de lever les contraintes à la croissance agricole (cultures commerciales, petits élevages, pisciculture, ...) ;

Sous composante A3. Activités non agricoles, permettant aux groupes vulnérables de développer des activités génératrices de revenus (atelier de couture, artisanat, etc.), et

Sous composante A4. Appui aux Organisations Paysannes (OP), agissant sur le renforcement de la capacité technique, d'organisation et de gestion des OP et des Associations d'Usagers de l'Eau, l'appui à l'élaboration des Plans de Développement Villageois (PDV) et des Plans Communaux de Développement (PCD), l'appui aux prestataires et leur renforcement de capacité, l'appui à l'établissement et à la gestion des caisses communautaires, les activités environnementales

B - Recherche Agricole

Sous composante B1. Recherche thématique, exercée par FOFIFA et FIFAMANOR et qui sont des activités bien ciblées liées aux problématiques d'amélioration des systèmes de production ou de mise au point de paquets technologiques.

Sous composante B2. Fonds Compétitif de Recherche Appliquée, géré par un Secrétariat Exécutif, permettant de répondre aux besoins en matière de Recherches Appliquées liées aux projets d'investissements productifs.

C - Appui Institutionnel

Sous composante C1. Appui au PADR et au PRDR, permet un renforcement de la démarche PADR en particulier au niveau des GTDR ;

Sous composante C2. Appui à la mise en place du système d'informations statistiques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, permet de faire une enquête de base et mettre en place un système de collecte, de traitement et de diffusion périodique des données statistiques telles que les prix des produits de marchés ;

Sous composante C3. Appui aux politiques de développement rural, où s'effectuent des études et actions concrètes destinées à analyser l'impact du cadre macro-économique, réglementaire et fiscal du secteur rural.

D - Gestion et suivi du projet

La composante Administration et Gestion de Projet permet d'assurer l'acquisition d'équipements et de matériels ainsi que les charges de fonctionnement des Unités centrale et provinciales du Projet (charges du personnel, charges externes, etc).

Elle concerne aussi, pour la rationalisation de la gestion du Projet, la mise en place de services de consultants tels que l'audit technique et financier, le Système d'Information de Gestion, les missions d'évaluation, la tenue d'ateliers et la formation des cadres.

4. Analyses de performances

Réalisations

En se référant aux documents issus des évaluations à mi-parcours du projet en 2004-2006, il a été constaté que :

- (i) Les sous-projets ont atteint les bénéficiaires cibles,
- (ii) Ils ont un impact significatif non seulement en termes de productivité mais également en termes de revenus,
- (iii) Ils ont touché la grande partie des zones rurales et particulièrement les zones isolées.

Le tableau 19 ci-après au 31 décembre 2012 détaille les bénéficiaires du projet PSDR initial et additionnel.

Le tableau 19 : bénéficiaires PSDR

Bénéficiaires	Objectifs	Réalisations
Organisations paysannes	6 200	9 510
Ménages ruraux	150000	240 000

De par ces statistiques elles confirment les trois points cités ci-dessus. Les organisations paysannes ont atteint 153% de l'objectif et 160% ceux des ménages ruraux ou a intervenu le projet. On peut dire que le projet est resté très actif justifiant ainsi la conclusion du crédit additionnel en 2009. Il a continué à se développer.

Graphiquement ces statistiques se présentent comme ceci :

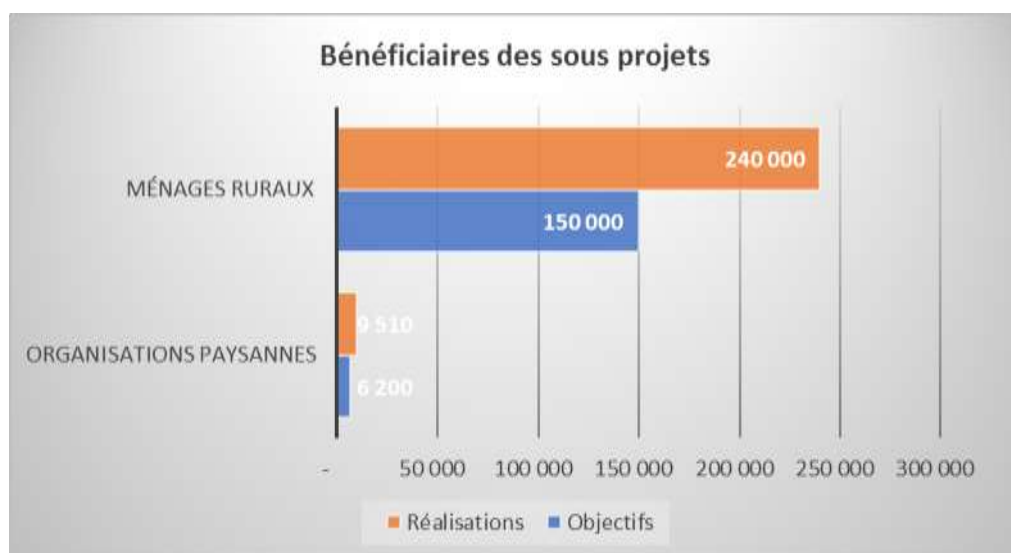


Figure 19

Réalisations des sous projets liés aux investissements productifs

Composante A :

Cette composante est composée de quatre sous composantes à savoir :

1. Infrastructures productives,
2. Activités agricoles,
3. Activités non agricoles,
4. Appuis aux organisations paysannes

Rappelons que les objectifs de la composante A est de contribuer à la mise en œuvre des sous projets génératrices de revenus par les bénéficiaires, et leur assister à la conception détaillée des sous projets.

Le tableau 20 ci-après résume les réalisations :

Le tableau 20 : Réalisations

Composantes et sous-composantes	Libellé des Activités	TOTAL nombre de sous projets financés	Part (%)	Fonds alloués FI et FA (en ariary)	Part (%) allocations
A1	Infrastructures PRODUCTIVES	1177	12,38	75 040 552 725,89	44,37
A2	Activités Agricoles	8032	84,46	90 840 326 313,08	53,71
A3	Activités non agricoles	301	3,16	3 243 292 560,98	1,92
	TOTAL SP (A1, A2 et A3 de la COMPOSANTE A)	9510	100	169 124 171 599,95	100

Source : PSDR National

Graphiquement il se présente comme suit :



Figure 20

Le nombre de sous projet de la composante A a atteint l'objectif du PAD car si ce dernier était de 6 200 les réalisations sont de 9510 soit un dépassement de 53%.

Sous composante A1

La sous composante A1 accuse 12% des réalisations par rapport au nombre total de sous projet, soit 1 177 sous projet. Dans l'ensemble il est peu significatif en termes de nombre pourtant elle occupe 44.37% du budget alloué. Ainsi il y a eu disproportion de nombre de sous projet exécuté et le montant dépensé. Ce phénomène pouvait s'expliquer par :

- ✓ Le cout unitaire de sous projet A1 est souvent élevé de par ses éléments constitutifs,
- ✓ La majorité est les sous projets hydroagricoles qui mettent l'importance de cultures rizicoles
- ✓ La fourchette du cout sous projet A1 peut aller jusqu'à 100 000 USD qui demande un avis favorable de la Banque Mondiale vu son caractère complexe,
- ✓ Les couts des matériaux ont connu une augmentation quasiment annuelle,
- ✓ Les requêtes de construction barrages sont faibles car le montant en apport bénéficiaire est assez élevé vu son cout de revient exorbitant,

- ✓ Il y avait eu dépréciation considérable de l'ariary entraînant en partie une augmentation généralisée de prix

Compte tenu de ces points on peut dire que la performance de la sous composante A1 est moyennement performante.

Sous composante A2

C'est la plus significative par rapport aux autres sous composante en raison de :

- Sa facilité à mettre en œuvre,
- Notre contexte économique qui est un terrain favorable pour ce genre d'activité,
- Son utilisation dans la lutte contre la pauvreté,
- Son utilité pour assurer l'augmentation de production rizicole,

Elle représente 85 % des réalisations par rapport à la composante A. En termes financiers elle a consommé 53,71% du budget alloué. *Ce qui démontre une bonne performance de la sous composante A2.*

Sous composante A3

Elle n'a enregistré que 3.16% des réalisations de la composante A. Le projet n'a pas donné tellement d'importance de cette sous composante dans la mise en œuvre du projet mais c'est un complément des deux premières sous composantes. L'activité non agricole reste ainsi un travail secondaire vu qu'elle ne procure pas de principal revenu au sein des paysans. *Ce qui prouve la performance largement faible de cette sous composante A3.* Il faudrait laisser promouvoir cette sous composante par d'autre entité voir d'autre stratégie dans les autres activités. Il y a eu peut-être mauvaise insertion de cette sous composante dans l'ensemble du projet.

Sous composante A4

Concernant le renforcement de capacité sous composante A4, 5900 SP ayant reçu un appui lors de la phase initial et il y a environ 3737 dans le crédit additionnel. *Ce qui démontre une augmentation de nombres SP ou organisation paysanne bénéficiant de renforcement par rapport au crédit initial d'où une performance satisfaisante.*

Le bilan de réalisations de la composante A par indicateur de performance se résume dans le tableau 21 ci-après :

Tableau 21 : bilan réalisations

Indicateurs	Objectifs 2012	Réalisations Fin Déc. 2012
Infrastructure fonctionnelle disposant d'un mécanisme d'entretien et maintenance mise en place après un an de financement	85%	90%
Sous projets fonctionnels après un an de réception	85%	88%
Sous projets ayant développés et appropriés le Cahier de Charges Environnementales	70%	75%
Nombre de bénéficiaires directs	1.043.650	1.190.295 (114%)
Pourcentage des femmes (%)	29%	34%
Superficies ayant bénéficiées du service de drainage et d'irrigation	14.300ha	30 069 ha (210%)
Nombre des usagers d'eau bénéficiaires du service d'irrigation et de drainage	25.280	31 842 -126%
Augmentation de la production de riz (en %)	30%	37%
Augmentation de la production de riz (en tonne)	64 200	64 971
Augmentation de la production de maïs	20%	24%
Augmentation de la production de maïs (en tonne)	4 600	3 282
Augmentation de la production d'arachide	20%	32%
Augmentation de la production d'arachide (en tonne)	1 350	1 242
Superficie supplémentaire cultivée avec adoption nouvelle technologie et/ou ayant reçu des intrants	39.150	42.927
Infrastructures barrages (A11)	643	657
Unités de transformation (A12)	190	205
Magasins de stockage (A13)	165	169
Sous-projets financés et exécutés	8.797	9.510
Fonds d'épargne établi sous A1A2A3	5.982	6.467

Source : Cadre de Résultats décembre 2012

Tous les objectifs inscrits dans les indicateurs sont atteints sauf l'indicateur lié à l'augmentation de la production d'arachide (en tonne). Il y en a ceux qui sont dépassés largement à savoir le nombre de bénéficiaires directs, les superficies ayant bénéficiées du service de drainage et d'irrigation. D'autres indicateurs sont moyens

Composante B : Recherche Agricole

Suivant le PAD, l'activité de recherche faisait partie des activités de la composante « Services d'accompagnement » à travers un financement de la recherche sur compétition et d'activités de recherche thématique. Ses réalisations se présentent comme ci-après :

Tableau 22 : bilan des réalisations de la composante "Appui à la recherche agricole"

Résultats attendus (objectifs 2012)	Réalisations	Intervenants
50 % d'adoption par les producteurs des technologies agricoles améliorées	87%	FCRA
36 activités de recherche développées	26	FCRA
Banque de germe plasmé nationale réhabilitée et matériels à risques régénérés (oui/non) (additionnel)	Oui	FOFIFA/ FIFAMANOR
Stratégie Nationale de recherche agricole finalisée (additionnel)	Non finalisée	FOFIFA/ FIFAMANOR

La sous composante B1 Recherche thématique

Cette sous composante a été exécutée par deux entités à savoir

- Le FOFIFA (Centre National de Recherche Agronomique appliquée au Développement Rural) et
- Le FIFAMANOR (Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana),

Qui ont eu de financement à travers le PSDR pour assurer les recherches thématiques. Ces dernières ont pour objectifs de lever les contraintes à long et moyen pour l'intensification, la diversification et/ou la viabilité des systèmes de production.

La Banque de germe plasmé nationale réhabilitée et matériels à risques régénérés a été réalisée. Par contre la Stratégie Nationale de recherche agricole n'est pas finalisée. *De par ses résultats la performance est moyenne.*

La sous composante B2 « Recherche Appliquée »

Rappelons que les requêtes reçus par le FCRA sont majoritairement issues des SP investissements productifs et des demandes de producteurs confrontés ayant de problèmes au niveau des SP et des régions ou de filière. Après recherches et tests, des solutions sont proposées afin de surmonter les problèmes améliorer ainsi la production.

Suivant le tableau ci-dessus les réalisations liées à l'adoption par les producteurs des technologies agricoles améliorées ont été atteints largement dépassant le PAD soit 87%.

Cependant, concernant les recherches développées, l'objectif n'est pas atteint soit seulement 72% des recherches ont été effectuées. *De par ces résultats la performance est qualifiée suffisante.*

Composante C : « Appui institutionnel »

Cette composante a été confiée à l'UPDR suivant organigramme du Projet. Rappelons que l'UPDR joue un rôle stratégique en appuyant les prises de décisions par le biais de réalisations d'études dont l'objectif est d'évaluer l'impact de la macro-économie, des dispositions législatives, réglementaires et fiscales sur le monde rural et d'appuyer l'élaboration et le suivi des politiques.

Les réalisations de cette composante durant la phase initiale sont :

- Le PNDR a été produit et approuvé
- Onze (11) PRDR sur onze (11) ont été produits en accord avec le PNDR
- La lettre de Politique du Développement Rural (LPDR) a été produite et utilisée dans l'élaboration du PNDR.
- Le recensement agricole complet a été analysé et diffusé (en octobre 2009, ce recensement a été effectué à 90% selon le PSDR, car à cette date on attendait encore le rapport définitif avec les enquêtes connexes)
- Le prix des principaux marchés a été transmis par radio en temps réel.

Le tableau 23 suivant nous indique les réalisations dans le cadre du Financement additionnel.

Le tableau 23 Bilan des réalisations de la composante "appui au développement institutionnel"

Résultats attendus (objectifs 2012)	Réalisations
Planification factuelle dans le cadre du processus d'élaboration du Programme Sectoriel Agricole (PSA).	✓ Les 1ers ateliers régionaux ont été réalisés dans les 22 régions (inventaire, bilan, capitalisation des acquis) ✓ Appui au point focal et élaboration de documents dans le cadre de la structuration du PSA ✓ Cadrage politique (vision, objectifs, grands axes stratégiques d'intervention) ✓ Les 2èmes ateliers régionaux réalisés (priorisation des domaines d'investissements prioritaires (DIP).
40 CSA à renforcer et 1 CSA à créer	21 CSA renforcés et 1 CSA mis en place

	NB : 19 renforcements de CSA ont été annulés en raison de la passation de marché infructueuse
16 CROA à mettre en place	12 CROA mis en place (car 4 avec autres bailleurs et MinAgri)
3 audits organisationnels des plateformes (agriculture, élevage, pêche) réalisés	3 audits réalisés

La majorité des objectifs est atteint sauf les renforcements des CSA qui n'a atteint que 53% de l'objectif. En termes de performance, *on peut dire que cette composante a été performante.*

Composante D : « Gestion de projet »

Différentes études sont faites durant la mise en œuvre du projet dans le cadre de gestion de projet à savoir :

- ✓ l'audit externe de chaque exercice,
- ✓ La revue à mi-parcours de juin 2004 par le Cabinet ADAPT,
- ✓ L'évaluation ex post 2006 par le Cabinet R Conseil
- ✓ L'évaluation par les bénéficiaires par le Cabinet MIARAMITA en 2005
- ✓ L'évaluation ex post 2008 par SAVAIVO
- ✓ L'évaluation économique Mai 2012 par le Cabinet MIARAMITA.

En décembre 2012, l'évaluation d'impacts des sous-projets sous le financement additionnel a été effectuée préalablement au présent rapport d'achèvement.

Ces différents rapports montrent que les obligations du Projet ont été faites.

5. Analyses pertinences

A. Cohérence avec la politique nationale :

Le PSDR est la mise en œuvre du PADR, son objectif global est la réduction de la pauvreté, l'amélioration du niveau de vie dans le milieu rural par le biais d'une croissance de la production, de la productivité et les revenus de manières durables.

De par ses objectifs il, répond de manière certaine aux besoins du pays, en particulier de la population rurale Malagasy représentant 75% des habitants voir plus et pour laquelle le Projet a été créé.

Ainsi il est cohérent avec la politique.

B. Cohérence avec le besoin des bénéficiaires :

La composante A investissement productif répond aux attentes des paysans pour améliorer la production en créant des barrages et maîtrisant l'eau qui est un facteur clé pour maîtriser la culture. Cette maîtrise ne saurait être effective tant que le renforcement de capacité ait lieu. Au cours du financement additionnel le renforcement de capacité a connu une augmentation qui prouve que les besoins de SP correspondent à la composante A. Le Projet a accordé une grande importance à l'instauration des Organisations paysannes pour assurer la diffusion des renforcements de capacités et escompter une amélioration de production pour lutter contre l'insécurité alimentaire, ainsi que le renforcement de capacité des institutions. *Ce qui est cohérent avec la politique de développement.*

C. Cohérence avec les recherches :

Pour ne pas handicaper le développement des SP ou de filières, le projet a donné une importance significative aux travaux de recherches afin de solutionner les problèmes. En outre, la diffusion de résultats de recherches afin d'augmenter le taux d'adoption permet d'espérer un meilleur résultat.

6. Analyses efficacités

Pour apprécier cet indicateur, nous allons prendre le tableau résumant les réalisations financières crédit initial et crédit additionnel consolidé permettant de voir le taux de décaissement de chaque composante.

Tableau 24 : Situation de décaissements (situation à fin décembre 2012) (en ariary)

Composante	Décaissements cumulés (FI+FA)	Engagements cumulés (FI+FA)	Taux de décaissements
Composante A	185 622 845 500,06	191 647 840 579,67	96,86
<i>A1 Infrastructures Productives</i>	<i>75 040 552 725,89</i>	<i>78 732 394 327,11</i>	<i>95,31</i>
<i>A2 Activités Agricoles</i>	<i>90 840 326 313,08</i>	<i>93 378 393 221,84</i>	<i>97,28</i>
<i>A3 Activités non agricoles</i>	<i>3 243 292 560,98</i>	<i>3 586 562 578,47</i>	<i>90,43</i>
<i>A4 Services</i>	<i>16 498 673 900,11</i>	<i>15 950 490 452,25</i>	<i>103,44</i>
Composante B	5 724 864 374,30	4 896 201 350,42	116,92
Composante C	6 827 122 113,14	7 628 763 789,33	89,49
Composante D	45 787 236 954,78	42 698 327 657,76	107,23
TOTAL	243 962 068 942,29	246 871 133 377,18	98,82

Source : PSDR UNEP

De par le tableau ci-dessus, chaque composante affiche un meilleur résultat. Le taux de décaissement a atteint plus de 90%. Le projet a enregistré un taux de décaissement de 98.82% consolidé au 31 Décembre 2012 date fin du projet. Ce résultat est intéressant pour PSDR qui a su utiliser les fonds débloqués suivant les procédures requises, et *montre une meilleure efficacité et une bonne gouvernance de la gestion financière du projet.*

Le tableau n° 25. Tableau n° 26 en annexe montrent les décaissements respectifs du crédit initial 3524-MG et le crédit additionnel 4525-MG

La situation de décaissement tiré sur client connexion prouve que le niveau d'exécution financière est satisfaisant, *chaque crédit affiche un niveau plus de 85% d'où l'efficacité du projet.*

6.1 Comparaison technico financière

Dans cette partie, nous essayons de voir la comparaison du niveau d'exécution financière et celle de l'activité. Au 31 Décembre 2012, le projet présentait un taux global d'exécution technique qui a atteint ou dépasse les 100% pour toutes les composantes, à l'exception de la composante appui à la recherche agricole, où le taux est pénalisé par le faible taux d'exécution durant le financement additionnel et un taux d'exécution financière de 91,35%.

Tableau N°27 : taux de comparaison des réalisations techniques et financières

Composante	Taux de réalisations financières (%)	Taux de réalisations techniques
Composante A	89,66	153 ,38 % pour les SP financés ;
Composante B	72,70	72,22% pour les activités de recherche
Composante C	54,81	100% pour les CSA mis en place ; et 52,5% pour les CSA à renforcer et 100% pour les CROA en cours de mise en place
Composante D	114 ,75	Voir analyse du ratio de gestion plus haut
TOTAL	91,35	

Source : PSDR UNEP

La comparaison de deux dernières colonnes nous permet de dégager les points suivants :

- ✓ La composante A a atteint largement l'objectif technique plus de 53.38%. Ceci s'explique par la dépréciation de l'Ariary au cours de la mise en œuvre. Comme le cout de SP est valorisé en Ariary on a eu un gain d'échange significatif ainsi on n'a pas dépensé plus que prévu seul 89,66%

- ✓ La composante B : les réalisations financières et les réalisations techniques sont quasiment égales
- ✓ La composante C : le phénomène cité à la composante A se produit au niveau C, sauf il y a eu encore des objectifs non atteints 52,5% pour les CSA à renforcer qui nécessitent de fonds à décaisser au moment de la clôture. Ce sont des travaux non terminés et non réceptionnés.

7. Impacts du projet :

Le projet PSDR a apporté des impacts sur plusieurs aspects sur son environnement à savoir ;

- ✓ Sur les sous projets (bénéficiaires),
- ✓ Sur les zones d'interventions,
- ✓ Sur le système agricole,
- ✓ Sur les filières de production,
- ✓ Sur l'économie rurale que national

7.1 Impacts du projet sur les sous projets (bénéficiaires)

Dans le cadre de cette recherche liée à l'évaluation du projet, la récolte des appréciations des parties prenantes met en jeu sa continuité, ou la mise en œuvre des projets similaires dans notre pays notamment pour le financement IDA.

En effet, les bénéficiaires admettent que la présence du projet a résolu largement le problème de production agricole, ce qui leur permet d'améliorer le rendement.

La culture d'organisation paysanne commence à être inculquée ce qui permet de bénéficier et fructifier les renforcements de capacité. En outre, grâce à la formation reçue, les membres d'organisations deviennent exigeants, demandent la transparence dans la gestion de fonds reçus.

7.2 Impacts sur les zones d'interventions

Suite à l'intervention du PSDR, plusieurs zones ou régions commencent à être émergentes par filières, autrement spécialisées par produit. Ce qui facilite des recherches de promotion et focaliser des efforts. Cette tendance concourt largement à la mise en place d'agris business qui est un concept récemment utilisé dans le marketing agricole.

Résultant de cette spécialisation, les ristournes récupérées par les districts concernés sur les produits ont connu des augmentations additionnelles.

7.3 Impacts sur le système agricole

Le financement de l'appui institutionnel a apporté de changement. On a pu constater la création de CSA (centre de service agricole) qui est un service de proximité au niveau de district afin d'orienter les agriculteurs, de les assister dans la conduite de leurs activités.

En outre, il y a eu la mise en place FRDA qui est une structure d'appui aux services demandés par les producteurs.

Au niveau national, le projet a pu aider le Ministère à mettre à jour les différentes études agricoles particulièrement la lettre de Politique du Développement Rural (LPDR) qui a constitué une base à l'élaboration du PNDR.

Ce sont des outils très importants non seulement pour le Projet, mais tous ceux qui veulent investir dans le domaine agricole. Cela a montré la volonté de l'Etat, notamment le Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Elevage à jouer le rôle de facilitateur dans le cadre du secteur.

7.4 Impacts sur les filières de production :

L'intervention du PSDR a des impacts sur différentes filières à savoir :

- L'amélioration de chaîne de valeurs dans diverses filières exemple les baies roses, les oignons, les lentilles, les maïs
- L'amélioration de production rizicole (augmentation du rendement après installation barrages) et faisant suite à l'application des fruits de recherches appliquées (adoption de nouvelle innovation)
- L'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones intervenues grâce à l'utilisation de matériels et équipements agricoles amplifié par des renforcements de capacité des organisations de paysanne.
- L'augmentation de l'exportation de produits locaux grâce à leurs qualités et le respect des normes,
- Les produits locaux deviennent compétitifs sur le marché.

7.5 Impacts sur l'économie rurale :

Comme le PSDR a intervenu dans le monde rural, il y a eu des impacts palpables dans les zones où il a mis en œuvre la sous composante 1 (des infrastructures productives). En effet, les ménages membres des organisations paysannes ayant connu une augmentation de revenu additionnel voire faire des épargnes. Par conséquent les conditions de vie se sont progressées. Même les paysans qui ne sont pas insérés dans ces organisations ont bénéficiés des avantages quand il s'agit des investissements productifs comme le barrage. Les surfaces cultivables et les productions se sont accrues.

Concernant la sous composante A2, il a eu aussi augmentation de production et de revenus. Les échanges commerciaux se développaient, et les ateliers de promotions organisés par le biais de renforcement de compétences (sous composante A4) font connaître les OP dans les régions. Ceux-ci promeuvent les OP et leurs produits.

En effet, selon PSDR, le revenu monétaire moyen par bénéficiaire par sous-composante a connu, un accroissement suivant enquête. En guise de résumé, le projet a un effet significatif sur l'accroissement de revenus économiques

**PARTIE 3 :
RECOMMANDATIONS ISSUES DU PROCESSUS D’EVALUATION ET
CONCLUSION**

Section 1 : Recommandations sur les investissements productifs

Nous avons vu durant notre analyse que FID IV a été performant suivant les sous projets évalués particulièrement les investissements productifs. Les SP sont efficaces de par les indicateurs standards retenus, et suivant le document de projet. Cependant quelques points méritent de réflexions :

Concernant le sous projet réhabilitation de piste, en effet nous avons relevé les remarques suivantes :

- ✓ Insuffisance de la disponibilité financière de la commune pour assurer l'entretien périodique de piste,
- ✓ Inexistence de la contribution des usagers ou bénéficiaires pour maintenir la qualité de l'infrastructure,
- ✓ la capacité de la commune à maintenir la qualité des acquis est assez limitée,
- ✓ l'insuffisance de connaissance d'entretiens des ouvrages,
- ✓ l'incohérence de la réhabilitation ou construction de piste avec la politique sectorielle (les autres ministères) ce qui remet en cause la synergie des interventions des projets de développement,

Concernant le sous projet Construction du mpi de Carion, en effet nous avons constaté les remarques suivantes à partir des enquêtes et de visu sur terrain :

- ✓ la durée de vie des SP risque d'être raccourcie vue la difficulté rencontrée concernant ses entretiens,
- ✓ le manque d'expérience de la commune et des bénéficiaires dans le cadre de la gestion des SP,
- ✓ l'insuffisance de ressource financière des organes de gestion pour assurer son fonctionnement efficace et pérenne,
- ✓ l'insuffisance de renforcement de capacité en gestion de l'eau.

Une autre réflexion très importante est quel seraient l'avenir et la pérennisation de ces SP après le départ de financement des bailleurs de fonds notamment le FID, et quand l'Etat n'octroie pas de subvention pour assurer ses contributions. Quels dispositifs à prendre ?

Section 2 : Recommandations sur les infrastructures sociales

FID a réalisé des SP à caractères sociales à savoir la construction Centre de santé de base et la construction de salles de classes. Les réalisations ont enregistré de bonnes performances et d'efficacités. Pour capitaliser ces acquis et rendre plus performants il faudrait voir les points suivants :

Concernant la première SP (construction CSB) nous avons relevé que :

- ✓ L'inexistence d'approvisionnement en eau potable handicape ce centre,
- ✓ L'insuffisance de ressources humaines pour assurer la gestion du centre ne donne pas un effet de synergie (paramed, gestionnaire),
- ✓ La cohérence des SP avec les stratégies sectorielles (collaboration avec le Ministère du Santé Publique) n'est pas aperçue,
- ✓ Le risque d'insuffisance de fonds pour assurer le fonctionnement du centre car les ressources sont minimales or il faut rappeler que c'est un service public ce qui peut créer de problème social.

En ce qui concerne le SP construction de salles de classes, nous constatons les faiblesses ci-après :

- ✓ Pour optimiser ces acquis, il faudrait promouvoir les capacités de développement, l'appropriation et la pérennisation des FRAM et comités de parents,
- ✓ Impliquer les parents des élèves à la gestion des bâtiments nouvellement construits,
- ✓ Intégrer d'autres membres de la communauté à la gestion EPP entre autres la commune, le fokontany
- ✓ Préciser les rôles et les attributions de chaque acteur dans ce cercle de gestion EPP,
- ✓ Electrifier le bâtiment.

Section 3 : Recommandations sur les réalisations PSDR

Les réalisations du PSDR dans les zones rurales sont tangibles sur les différentes composantes par contre il y a eu des faiblesses constatées que nous essayons d'avancer dans cette section.

Composante A

Concernant **les investissements productifs sous composante A1** :

- Les apports bénéficiaires s'avèrent coûteux entraînant le retard de réalisations voire l'abandon ou la non réception des travaux, ainsi une révision serait motivante ; ou bien augmenter les apports en nature par rapport apport en numéraire.

- Les entretiens des canaux d'irrigations ne sont pas suivis ce qui risque de compromettre la pérennisation des infrastructures après le départ PSDR,
- Inculquer la culture de transparence au niveau des SP,
- Favoriser les principes de contrôles réciproques dans la gestion, ainsi impliquer les membres dans la prise de décision aussi bien technique que financière,
- Pour les SP acquisitions décortiqueuses par exemple, les membres inscrits dans les OP ne jouissent intégralement pas leurs droits d'exploitation,

On relève les observations suivantes **sous composante A2**

- Les activités agricoles ou activités génératrices de revenus sont souvent ponctuelles et ne permettent d'escompter plusieurs exercices ou cycles d'exploitations ainsi il faudrait augmenter des encadrements pour pérenniser,
- Quelques fois les OP sont souvent utilisées pour obtenir seulement du financement, et les membres ne sont pas actifs et fervents seuls peu d'entre eux assurent l'exploitation, ainsi il serait nécessaire de revoir le processus et condition de constitution de OP,
- De par le point cité ci-dessus il y a des membres qui souhaitent qu'il y aurait une autre formule d'attribution de financement personnel au lieu d'organisation paysanne,
- Il faudrait intensifier les formations des OP dans cette sous composante afin de leur préparer à accéder dans les filières porteuses et deviendront ainsi professionnels.

Pour les activités non agricoles **A3**, cette sous composante n'est pas tellement mise en valeur dans ce projet, il faudrait recentrer dans un autre secteur ou trouver d'autre formule d'accompagnement, ou bien collaborer avec d'autre projet de développement tel que le PROSPERE voire le Ministère chargé de l'Artisanat.

Concernant le renforcement de capacité **sous composante A4**, en effet il faudrait soutenir l'approche filière formulation et identification de leurs besoins répondant aux exigences de l'approche initiation et familiarisation à l'agriculture commerciale au niveau des OP.

Composante B « Recherche Agricole »

Dans cette partie on a relevé les points suivants :

- Il faudrait terminer le processus déjà entamé pour la Stratégie Nationale de recherche agricole qui constituerait une base solide,
- Essayer d'optimiser les paquets techniques en augmentant la diffusion et le taux d'adoption des utilisateurs notamment les agriculteurs,
- Trouver de formule comment pérenniser la structure FCRA dans le cadre de recherches après désengagement projet.
- Inciter les secteurs privés et les ONG œuvrant dans le secteur agriculture à travailler avec le centre de recherche pour élargir les champs d'action de cette composante,

- Finaliser l’audit organisationnel FOFIFA et FCRA afin d’avoir une vision extérieure à la conduite de centres.

Composante C « Appui institutionnel »

Nous savons que le PADR est un référentiel national, en effet il renforce et déconcentre la concertation et la coordination dans l’identification, la formulation, l’organisation des interventions dans le secteur du développement rural. Cependant durant son mis en œuvre on aperçoit qu’il prête encore de confusion sur les interventions de chaque entité. Il serait ainsi préférable de rappeler et circonscrire les missions et taches des entités GTDR, Tranobe Tantsaha et les projets chargés de développements ruraux.

Insuffisance de forte communication pour dispatcher les informations liées au projet, les réalisations interministérielles sont constatées et qui ne devraient pas rester au niveau Ministère mais soit dans d’autre secteur.

CONCLUSION

Depuis de lustres la lutte contre la pauvreté était notre priorité or elle y demeure jusqu'à ce jour malgré la présence de plusieurs projets financés par des bailleurs de fonds dans notre pays. Les fonds alloués à ces projets sont énormes entraînant l'exigence des parties prenantes voir les citoyens à demander leur utilisation. Cela nous a incité à prendre considération ces problématiques et a pris le cas de FID IV et le projet PSDR en mettant en exergue l'importance de leurs évaluations en vue de la bonne gestion et la suite de projet.

En effet, l'Association FID chargée du projet FID IV et le projet PSDR sont des projets travaillant dans le domaine de développement. Ils sont financés par les bailleurs de fonds IDA avec la contribution Etat Malagasy.

Durant nos travaux de recherches sur l'analyse des réalisations de chacun d'entre eux, nous avons pu constater que l'évaluation à posteriori (cas considéré ici) nous a permis de faire sortir des informations fiables, pertinentes et objectives tout en utilisant les différents indicateurs de performance, d'efficacité, de pertinence. Ils en résultent qu'elles ont contribué largement à la gestion du projet et ont pu donner de plus amples informations (i) pour les parties prenantes et (ii) les citoyens sur les utilisations de fonds empruntés et leurs impacts y afférents, (iii) la transparence.

Ainsi, on peut dire que notre hypothèse de travail a été vérifiée.

Compte tenu des évaluations, les réalisations dans le cadre FID IV ont montré de belle performance, accusé d'efficacité et atteint les objectifs. Ils sont cohérents avec les documents de projet et celui de la politique ministérielle. Les fonds empruntés ont servi indubitablement à améliorer les conditions de vie de la population rurale et ont contribué à la lutte contre la pauvreté.

Les réalisations du PSDR initial et FA ont contribué au développement rural par le biais de ses différents composants investissements productifs, recherches et appui institutionnel. Elles ont enregistré de bonne performance, et d'efficacité. Les réalisations ont répondu aux attentes et objectifs du projet. Il a contribué à la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire ainsi que le développement de recherches agricoles.

Nonobstant des performances des deux entités, on a relevé de faiblesses qui méritaient de voir en profondeur pour optimiser respectivement ces réalisations. Le point commun était le problème pérennisation, le souci après le départ des projets.

Du point de vue général, les actions menées par ces deux entités semblent disjointes et donnent une impression de saupoudrage. Ainsi, une collaboration étroite entre eux pourrait donner un effet de synergie et rendrait optimum les réalisations, et peut déboucher à des axes stratégiques pour les politiques sectorielles.

Apports et limites de recherches

La présente étude nous a permis d'avoir un aperçu de la réalité sur terrain concernant le cycle de vie d'un projet de développement ou d'un programme. Elle enrichit les connaissances des citoyens qui se soucient de leurs efforts développements, renforcent les capacités de ceux qui exercent les fonctions de suivi évaluation sans prétendre offrir de leçons. Elle offre des outils de suivi. Ils sont conçus en fonction des besoins des bailleurs.

Par contre, comme les appréciations sont basées sur le document de projet, accord de projet issu des analyses économiques antérieures et les initiatives des pourvoyeurs de fonds, cela risque de ne pas répondre les besoins réels de la population. Ce qui risque d'induire en erreur les lecteurs, De plus les conjonctures et contextes économique-social sont en perpétuelles mouvement qui ne justifient plus les travaux de recherches et nécessitent des mises à jour pour répondre aux attentes.

Références bibliographiques

REVUES

- Laurent Barbut « L'évaluation ex post du PDRN : un regard instructif sur le passé pour améliorer l'avenir » Note et études socio-économique n°33 novembre 2009
- Rural Invest module 3 Formulation et Evaluation ex-ante des projets FAO, Rome Italie 2007 Division du Centre d'investissement Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Directives Opérationnelles PNUD, FEM/PPS dans le cadre de la mise en œuvre ONG /OCB « Le Suivi et évaluation de projet : Le rôle de l'ONG/OCB »
- Guide de l'évaluation « Circulaire du 1^{er} décembre 2000 relative aux conventions pluriannuelles d'objectifs entre l'Etat et les associations » *Ministère des Affaires Sociales du Travail et de la Solidarité Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale 10/16 rue BRANCION 75015 Paris Cedex15*
- Principes et modalités régissant l'appréciation ex-ante, l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation ex-post du document unique de programmation (DOCUP) (article 40 du règlement CEE 1260/99),
- Concevoir et mettre en place le système de suivi évaluation Module 4 **Guide pratique de suivi évaluation IFAD**
<https://www.ifad.org/documents/10180/afb7b856-529f-481f-af10-87a8a50dfecb>
- Jocelyne Delarue et Hubert Cochet « Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole. L'évaluation systémique d'impact » Mai 2011, Editeur Société Française d'Économie Rurale (SFER)

PUBLICATION

- Editions du Conseil de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex © Conseil de l'Europe et Commission européenne, janvier 2001 Silvio Martinelli, Anne Dussap Extrait T-Kit Gestion de projets 3.4 Evaluer des projets, P87 -96

OUVRAGES

- Véronique Gamon Jean Marie Jarrige METROPOLIS « Projets et politiques de transport : expertises en débat » 95 L'évaluation ex post des projets N°108/109
- Liisa Horelli Engendering evaluation of European regional development: Shifting from a minuet to progressive dance! Evaluation, Vol 3(4) : 435-450
Extrait EF Coffret 7 Evaluation des projets (1997) Commission européenne, DG V (1997) A Guide to Gender Impact Assessment. Bruxelles
- Mathe et Chague Le concept de performance (1999)
- Michel J. Lebas Performance measurement and performance management 1995 International journal of production economics, 1995 - Elsevier
- Gignoux Jérémie. Évaluations ex ante et ex post d'un programme d'allocations scolaires conditionnées au Mexique. In: Économie & prévision, n°174, 2006-3. pp. 59-85 ; doi : 10.3406/ecop.2006.7953 http://www.persee.fr/doc/ecop_0249-4744_2006_num_174_3_7953
- Denis FONTAINE, Louisa BEYRAGUED, Catherine MIACHON « Référentiel commun en évaluation des actions et de programme santé et social » mai 2004
- Michel Garrabé Méthode d'évaluation de la pertinence d'un projet In: Tiers-Monde. 1992, tome 33 n°129. La fin des hyperinflation en Amérique latine. pp. 209-227. PERSEE
- Leïla SOUISSI, « Processus de construction des indicateurs de mesure de performance dans un établissement de soins privé » Thèse de Doctorat en Comptabilité, ISCAE de Tunis, LIGUE Campus Universitaire de la Manouba, 2010 Manouba, Tunisie s_leila24@yahoo.fr
- Jacques Léonard « L'endettement international des économies en développement : responsabilités et perspectives » In: Tiers-Monde, tome 25, n°99, 1984. La dette du Tiers Monde. pp. 533-538

Liste des annexes_:

- Tableaux de décaissement PSDR initial et FA (sur client connexion)

Tableau n° 25 Décaissements du crédit initial 3524

Tableau n° 26 Décaissements crédit additionnel 4525-MG

Tableau N°27 : taux de comparaison des réalisations techniques et financières

- Types de questionnaires
- Carte (zone d'intervention du projet PSDR)

Le tableau n° 25

Monnaie dans
laquelle le prêt a
été engagé :

XDR

Montant en USD

Catégorie	Description de la catégorie	Alloué	Décaissé	Non décaissé	%
1-A	Dons aux titres de comp. A2 et A3	44 312 333,71	43 996 369,18	315 964,53	99,29%
1-B	Dons aux titres de comp. A1, A3 et B	38 992 946,41	38 112 805,65	880 140,76	97,74%
2	Travaux de génie civil	41 969,79	41 965,00	4,80	99,99%
3	Equipement et matériel	2 815 846,60	2 736 340,57	79 506,03	97,18%
4	Consultant et formation	6 214 095,65	6 112 955,36	101 140,29	98,37%
5	Fonctionnement	11 828 728,65	11 638 810,10	189 918,55	98,39%
6	PPF	114 911,78	114 908,11	3,67	100,00%
7	Non alloué	0,00	0,00	0,00	
DA-B	CSB	0,00	534 795,15	-534 795,15	
DA-C	CSA	0,00	815 205,01	-815 205,01	
MDRI	IDA35240 MDRI split	-18 335 991,02	-18 335 991,02	0,00	
UC2	UN Commitments	0,00	110 769,42	-110 769,42	
	TOTAL	85 984 841,57	85 878 932,53	105 909,05	99,88%

Taux de change 1 XDR = 1.542440 USD Au 26-Dec-2012

1,54244

Montant en DTS

Catégorie	Description de la catégorie	Alloué	Décaissé	Non décaissé	%
1-A	Dons aux titres de comp. A2 et A3	28 728 724,43	28 523 877,22	204 847,21	99,29%
1-B	Dons aux titres de comp. A1, A3 et B	25 280 040,98	24 709 425,10	570 615,88	97,74%
2	Travaux de génie civil	27 210,00	27 206,89	3,11	99,99%
3	Equipement et matériel	1 825 579,34	1 774 033,72	51 545,62	97,18%
4	Consultant et formation	4 028 743,84	3 963 172,22	65 571,62	98,37%
5	Fonctionnement	7 668 842,00	7 545 713,35	123 128,65	98,39%
6	PPF	74 500,00	74 497,62	2,38	100,00%
7	Non alloué	0,00	0,00	0,00	
DA-B	CSB	0,00	346 720,23	-346 720,23	
DA-C	CSA	0,00	528 516,51	-528 516,51	
MDRI	IDA35240 MDRI split	-11 887 652,69	-11 887 652,69	0,00	
UC2	UN Commitments	0,00	71 814,41	-71 814,41	
	TOTAL	55 745 987,90	55 677 324,58	68 663,32	99,88%

Le tableau n° 26

**SITUATION DE
DECAISSEMENT**

CREDIT 4525MAG

Client connection du 26/12/12

Monnaie
dans
laquelle le
prêt a été
engagé : XDR

				Justification en cours					
				CS 10bis (II)	CS 11 Bis (III)	cs 13 (IV)	(b)= (I)+(II)+(III)+(IV)	©= (a)-(b)	
Catégorie	Description de la catégorie	Alloué	Décaissé	2 TRIM 2012	3 TRIM 2012	Oct et Novembre 2012	Total décaissement au 30/11/12	non décaissé	%
CAT 1A	(a) au titre des Parties A.2 et A.3 du Projet	5 330 538,38	3 570 921,78	266 616,36	211 268,20	99 530,05	4 148 336,40	1 182 201,98	77,82%
CAT 1B	(b) au titre des Parties A.1, A.4 et B du Projet	5 044 365,38	2 013 358,06	905 642,79	1 589 244,42	1 342 141,70	5 850 386,98	-806 021,60	115,98%
CAT 2	(2) Equipements, véhicules et matériels	59 529,68	41 227,60	0,00	0,00	0,00	41 227,60	18 302,08	69,26%
CAT 3	(3) Services de consultants, formation et audit	1 686 792,45	75 785,58	23 004,21	13 062,07	0,00	111 851,87	1 574 940,58	6,63%
CAT 4	(4) Charges d'Exploitation	2 853 677,86	1 927 804,70	233 851,71	212 706,32	118 322,77	2 492 685,50	360 992,36	87,35%
DA-D	Compte Désigné	0,00	5 921 241,54	0,00	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL	14 974 903,75	13 550 339,26	1 429 115,08	2 026 281,01	1 559 994,53	12 644 488,34	2 330 415,41	84,44%

1,54244

				Justification en cours					
en USD		(a)	(I)	CS 10bis (II)	CS 11 Bis (III)	cs 13 (IV)	(b)= (I)+(II)+(III)+(IV)	©= (a)-(b)	
Catégorie	Description de la catégorie	Alloué	Décaissé	2 TRIM 2012	3 TRIM 2012	Oct et Novembre 2012	total décaissement au 30/11/12	non décaissé	%
CAT 1A	(a) au titre des Parties A.2 et A.3 du Projet	8 222 035,62	5 507 932,59	411 239,75	325 868,52	153 519,13	6 398 559,99	1 823 475,63	77,82%
CAT 1B	(b) au titre des Parties A.1, A.4 et B du Projet	7 780 630,94	3 105 484,01	1 396 899,66	2 451 314,17	2 070 173,05	9 023 870,89	-1 243 239,95	115,98%
CAT 2	(2) Equipements, véhicules et matériels	91 820,96	63 591,10	0,00	0,00	0,00	63 591,10	28 229,86	69,26%
CAT 3	(3) Services de consultants, formation et audit	2 601 776,15	116 894,71	35 482,62	20 147,46	0,00	172 524,79	2 429 251,36	6,63%
CAT 4	(4) Charges d'Exploitation	4 401 626,88	2 973 523,08	360 702,23	328 086,74	182 505,78	3 844 817,83	556 809,05	87,35%
DA-D	Compte Désigné	0,00	9 133 159,80					0,00	
	TOTAL	23 097 890,54	20 900 585,29	2 204 324,26	3 125 416,89	2 406 197,96	19 503 364,59	3 594 525,95	84,44%

Source : PSDR UNEP

ANALYSE ECONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS DU PDC- FIDIV
QUESTIONNAIRE USAGERS - Sous-projet MPI

Nom de l'enquêteur	
---------------------------	--

I.1 Date de collecte:	
I.3 Région :	
I.4 District	
I.5 Commune :	
I.6 Localisation (Fokotany/Village) :	
I.8 Identifiant de la personne enquêtée :	.
I.9. Sexe de l'enquêté(e):	1. Masculin 2. Féminin
I.10 Age de l'enquêté(e) :	ans
I.11 Niveau d'instruction:	1. Sans instruction 2. Primaire 3. Secondaire premier cycle 4. Secondaire second cycle. 5. Universitaire
I.12 Statut par rapport au sous-projet	1. Usager 2. Bénéficiaire 3. Membre association ou cellule de gestion
I.13 Activité principale	1. Agriculteur 2. Propriétaire de champs

I. INFORMATIONS GENERALES SUR L'ACTIVITE :

U.1 Quelles sont les superficies des terres que vous cultivez ? (Surface en hectare) :

Terrains tanety :

Rizières

U.2 Quelles est la superficie des terrains que vous possédez ?

U.3 Pratiquez-vous le métayage ? Oui / /

Non / /

U.4 Si oui, quelles sont les conditions

U.5. Utilisez vous des salariés agricoles, ou pratiquez-vous l'auto-exploitation ?

U.6. Si vous utilisez des salariés agricoles, pour quels travaux agricoles y avez-vous recours ?

U.7. Quels types de matériels et équipements agricoles utilisez- vous ?

U.8 : Quels types de produits vous cultivez ?

Quelles quantités par an vous arrivez à produire ? (en kg, sacs ou tonnes)

Converties en valeur, ces productions sont évaluées à combien d'Ariary ?

U.9 : Pratiquez vous la culture de contre-saison ?

OUI NON

Si OUI, quel type de produits et quelle quantité (en volume et en valeur) vous produisez ?

Types de produits : Quantité : Valeur estimée en Ariary :

U.10 En moyenne, quelles quantités et quels types de produits vendez-vous ?

U.11 Quel est le montant du capital que vous avez investi dans votre activité ?

U.12 Quel est le montant de vos charges ? (A préciser : hebdomadaire ou mensuel?)

Semences |_|_|_|_|_|_|_|_|

Engrais |_|_|_|_|_|_|_|_|

Charges de personnel |_|_|_|_|_|_|_|_|

Transport |_|_|_|_|_|_|_|_|

Autres |_|_|_|_|_|_|_|_|

II. IMPACTS DE LA CONSTRUCTION DE L'INFRASTRUCTURE SUR L'ACTIVITE :

U13. Quels sont les principaux avantages que vous avez obtenus de la construction des MPI ?

Citer et expliquer

U14. Avez- vous des terrains irrigués par le barrage ? /Oui /

/ Non/

U.15 Si oui, quelle est la superficie ?

U.16 La construction du barrage vous a-t-elle permis d'étendre les terres cultivées, ou d'exploiter des terrains qui ont été mis en friche ? /Oui /

/ Non/

Si oui, précisez

U17. La construction des MPI a-t-elle eu un impact sur vos productions ?

Oui / /

Non / /

Si oui, quels sont les développements majeurs constatés ?

U18. Est-ce que la construction des MPI a entraîné une amélioration des techniques de production ?

Oui / /

Non / /

Si oui, décrivez les nouvelles techniques adoptées

U19. Est-ce que la construction des MPI a entraîné une modification de vos rendements (production à l'hectare) ?

Type de produits	Rendement AVANT la construction (Tonnes / hectare)	Rendement APRES la construction (Tonnes / hectare)	Observations

U20. Pouvez-vous nous donner une estimation de vos productions et de vos charges avant la construction des MPI ? (Préciser la périodicité : hebdomadaire ou mensuel ou annuel)

Productions (en volume : kg, sacs ou tonnes) |_|_|_|_|_|_|_|_|

Productions (en valeur : en Ariary) |_|_|_|_|_|_|_|_|

Charges (en Ariary) |_|_|_|_|_|_|_|_|

III. SATISFACTION DES USAGERS

U21. Etes-vous satisfait de la qualité de l'infrastructure ?

- Satisfait
- Moyennement satisfait
- Pas satisfait

Si vous n'êtes pas satisfait, expliquez pourquoi.

U22. Etes-vous satisfait de la gestion et de l'entretien de l'infrastructure ?

- Satisfait
- Moyennement satisfait
- Pas satisfait

Si vous n'êtes pas satisfait, expliquez pourquoi.

U23. A votre avis, l'association des usagers a-t-elle la capacité de gérer et d'entretenir l'infrastructure ?

Oui / /

Non / /

Expliquer :

U24. Quels sont les principaux problèmes constatés dans la gestion et l'entretien de l'infrastructure ?

U25. Quelles sont vos propositions d'amélioration ?

Observation générale :

ANALYSE ECONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS DU PDC- FIDIV
QUESTIONNAIRE
QUESTIONNAIRE RESPONSABLE - Sous-projet Piste rurale

Nom de l'enquêteur	
---------------------------	--

I.1 Date de collecte:	
I.3 Région :	
I.4 District	
I.5 Commune :	
I.6 Localisation (Fokotany/Village) :	
I.8 Identifiant de la personne enquêtée :	.
I.9. Sexe de l'enquêté(e):	1. Masculin 2. Féminin
I.10 Age de l'enquêté(e) :	ans
I.11 Niveau d'instruction:	1. Sans instruction 2. Primaire 3. Secondaire premier cycle 4. Secondaire second cycle. 5. Universitaire
I.12 Statut par rapport au sous-projet	

II. Caractéristiques du sous- projet

II.1 : Descriptif de l'infrastructure

Localisation*	Distance chef lieu de la commune(Km)	Etat**	Année réalisation	Partenaire	Fonctionnalité*** (à expliquer)	Nombre de FKT bénéficiaires	Nombre Population desservie	Longueur de la piste (Km)

* village ou Fokontany

**Bon /Moyen/Mauvais

***Oui /Non à expliquer_____

Etat de fonctionnalité actuelle :

- Existence barrière, panneau de signalisation :

Construit :

Terrassé /1/

En pavé /2/

Bitumé /3/

Existence d'un système d'évacuation des eaux :

- Caniveau

Apport de la commune dans la réalisation de l'infrastructure :_____

II.2. Mode de gestion de l'infrastructure :

Q1 : Quelle entité est chargée de la gestion actuelle de l'infrastructure ?

- Commune /1 /

- Association des usagers /2/

- Autres /3/

Q2 : Décrivez le fonctionnement interne et l'organisation de la structure de gestion

Q3 : La structure de gestion est-elle opérationnelle ?

Oui / /

Non / /

Expliquer :

Si non, quelles en sont les raisons ?

Q4 : La structure de gestion dispose-t-elle d'un budget de fonctionnement

Oui / /

Non / /

Si oui, quelle est la périodicité de l'octroi :

Quel est le montant : | | | | | | | | | | | | | |

Si non, expliquer pourquoi :

III .Exploitation de l'infrastructure

III.1Personnel et moyens

Q5 : Quels sont les équipements et moyens utilisés pour la gestion de l'infrastructure ?

Désignation	Nombre	Date d'acquisition	Valeur

Q6 : Quel est le personnel affecté à la gestion de l'infrastructure

Poste et statut	Qualification	Rémunération	Prise en charge salaires

III.3 : Dépenses de fonctionnement de l'infrastructure

Q7 : Quelles sont les principales dépenses de fonctionnement (par mois ou par an):

Dépenses d'entretien courant : | | | | | | | |

Dépenses de personnel : | | | | | | | |

Autres (préciser) | | | | | | | |

Q8 : Quels sont les modes de financement des dépenses de gestion de l'infrastructure

Budget communal / /

Rubrique du budget :

Montant | | | | | | | |

Budget autonome de l'association / /
des usagers

Montant | | | | | | | |

Autres :
(à préciser)

Montant | | | | | | | |

Q9. En cas d'inscription des prévisions de dépenses d'entretien dans le budget communal, cela s'est- t-il fait régulièrement ?

Oui / /

Non / /

Q10. Indiquez les montants de dépenses de fonctionnement depuis la construction de l'infrastructure :

2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010

III.4 Recettes et revenus générés par l'infrastructure

III.4.1 Droits et Taxes

Q11. Quelles sont les taxes provenant directement de l'utilisation de la piste depuis sa construction (Péage, Droits de passage, etc.)?

Tableau des recettes directes

Année	Désignation	Montant

Q12. Quelles sont les droits et taxes indirectes générées par l'utilisation de la piste (ristourne par exemple) ?

Tableau des recettes indirectes

Année	Désignation	Montant

III. 5 – Impacts économiques :

Q13. combien de fokontany, communes cette piste dessert –t-elle ?

Pouvez-vous les citer ?

Q14. Pouvez-vous estimer l’effectif des opérateurs économiques suivants avant et après la construction de cette piste:

AVANT

APRES

- Vendeurs
- Collecteurs
- Transporteurs

Pouvez-vous estimer l’évolution du trafic due à la construction de la piste (nombre de camion y circulant par exemple) ?

Avant la construction :

Après la construction

Q15. Pouvez-vous estimer le nombre d’emplois locaux créés pendant et après la construction de la piste ?

Q16. Est-ce que la construction de cette piste a entraîné un changement au niveau des variétés des biens et des services disponibles dans la commune ?

OUI

NON

Si OUI, quels sont les nouveaux biens et services offerts ?

Q17. Est-ce que la construction de cette piste a entraîné un changement au niveau de la quantité de biens échangés ?

OUI

NON

Si OUI, pouvez-vous nous donner une estimation du changement ?

Type de produits	Quantité échangée AVANT la construction	Quantité échangée APRES la construction	Observations

Q17. La construction de cette piste a-t-elle engendré l’existence de nouvelles activités ? Si OUI, lesquelles ?

Observation générale :

